

Études

Atouts

Activités

Repères

Dauphine en mains

2012



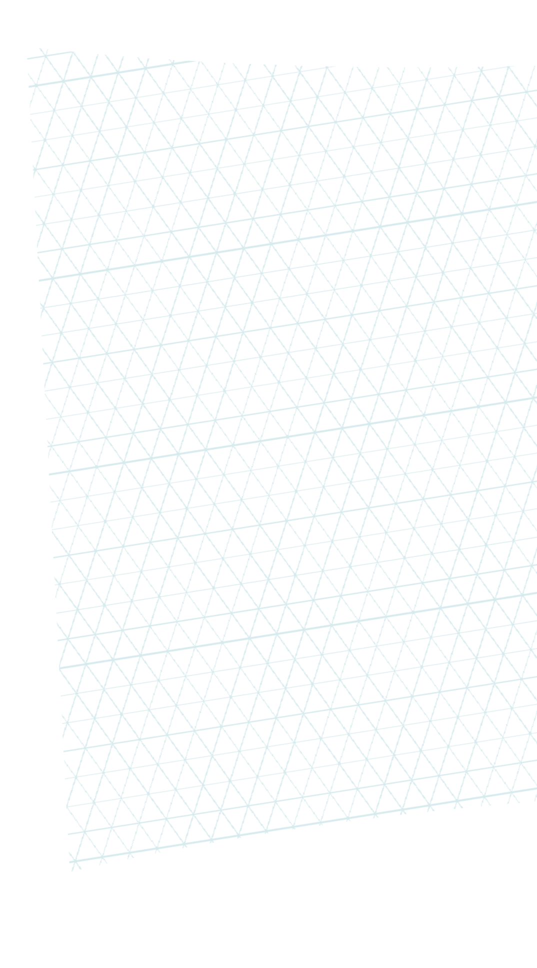
Grâce à **Dauphine Mobile**, disponible sur Iphone
et téléchargeable sur l'App Store, vous pouvez :

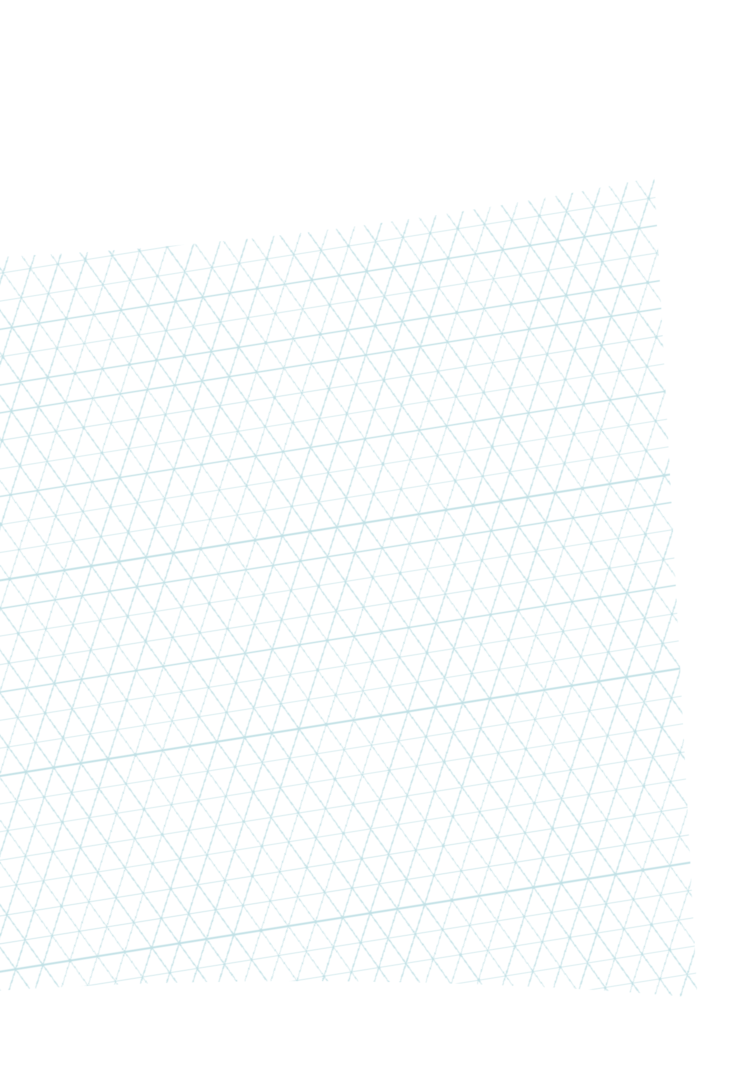
- Consulter les actualités de Dauphine et des associations dauphinoises
- Recevoir des alertes sur vos cours et les activités de l'université
- Effectuer une recherche dans le catalogue de la bibliothèque
- Trouver rapidement un contact grâce à l'annuaire de l'université
- Repérer les lieux grâce au plan.

En 2012, cette application sera étendue à d'autres systèmes
comme Androïd et Blackberry.

**Pour retrouver les détails des fonctionnalités
de Dauphine Mobile : www.dauphine.fr**







Sommaire

Allons droit à l'essentiel : Dauphine, qu'est-ce que c'est ?

Dauphine est une **université** : les connaissances nouvelles irriguent les formations, afin que les étudiants profitent de la recherche la plus récente.

Dauphine est un **« grand établissement »** : ce statut lui donne la possibilité de choisir ses étudiants et il permet aux étudiants de choisir Dauphine, même s'ils n'habitent pas dans son secteur géographique.

Dauphine dans **« Paris Sciences et Lettres »** : aux côtés des établissements parisiens les plus prestigieux (Normale sup', le Collège de France, deux Écoles d'ingénieurs, des Écoles d'Art et de création, l'Institut Curie, l'Observatoire de Paris), Dauphine est engagée dans la construction d'une grande université internationale d'excellence.

Dauphine est **intégrative** : un étudiant qui entre en L1 et qui valide ses examens sortira avec un Master de Dauphine. Ici, pas de sélection par l'échec.

Dauphine est porteuse d'un **projet pédagogique original** : l'enseignement est dispensé en petits groupes, la pluridisciplinarité est cultivée comme une vertu.

Dauphine est ouverte sur **l'économie et l'entreprise** : ses cursus sont professionnalisants, elle accueille plus de mille praticiens parmi ses enseignants, elle entretient des relations étroites avec les entreprises.

Dauphine est focalisée sur les **sciences de l'organisation et de la décision**. Son éventail disciplinaire est large mais cohérent : économie, gestion, mathématiques, informatique, sciences sociales, langues.

Dauphine est **internationale** : elle encourage les échanges d'étudiants et d'enseignants, elle a obtenu l'accréditation internationale « Equis », elle implante des diplômes à l'étranger.

Dauphine est **citoyenne** : la vie associative est intense, les débats avec des personnalités politiques et économiques sont fréquents, l'égalité des chances et la diversité sont désormais des priorités.

Bref, Dauphine est une institution vivante et attachante, elle offre un environnement intellectuellement et humainement stimulant.

Mais n'oubliez pas que vous trouverez aussi à Dauphine ce que vous lui apporterez.

Je compte sur vous !

Laurent Batsch
Président de l'université Paris-Dauphine

Direction
de l'Université



Direction de l'Université et des départements

Laurent BATSCH
Président

Arnaud RAYNOUARD
Vice-Président du Conseil d'Administration - CA
chargé des relations internationales

Jean DOLBEAULT
Vice-Président du Conseil Scientifique - CS

Dominique DAMAMME
Vice-Président du Conseil des Études
et de la Vie Universitaire - CEVU

Maylis AIZPURU
Vice-Présidente étudiante du Conseil des Études
et de la Vie Universitaire - CEVU

Renaud DORANDEU
Directeur du Département LSO

Jean-Marc SIROEN
Directrice du Département MSO

Gabriel TURINICI
Directeur du Département MIDO
Ridha MAHJOUB
Co-Directeur du Département MIDO

Sébastien DUIZABO
Directeur du service commun
de la formation continue - DEP

Les Conseils et la représentation étudiante

Conseils centraux

Les décisions engageant la réalisation des missions de l'Université sont préparées, discutées et votées dans les différents conseils.
Les représentants étudiants sont élus pour un mandat de deux ans.

Le Président de l'Université est élu par l'assemblée des trois conseils.

☛ Le Conseil d'Administration (CA)

Organe de décision, il détermine les statuts et les structures internes de l'Université, vote le budget et approuve les comptes. Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'Université et adopte toutes les mesures relatives à son fonctionnement.

Il compte 60 membres dont 15 étudiants.

☛ Le Conseil Scientifique (CS)

Le CS propose au CA les orientations de la politique de recherche, et définit les ressources et le développement des activités de recherche.

Il est composé de 30 membres dont 3 étudiants suivant une formation de 3e cycle.

☛ Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)

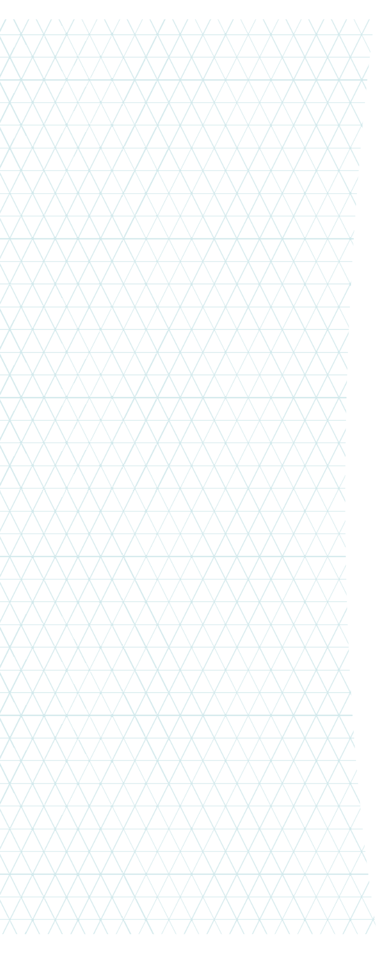
Le CEVU propose au CA les orientations des enseignements de formation initiale et continue, instruit les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières. Le CEVU prépare toute mesure destinée à améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants, à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives, offertes aux étudiants. Il est le garant des libertés syndicales et politiques étudiantes.

Il compte 30 membres dont 12 étudiants, parmi lesquels est élu le vice-président étudiant.

Conseils de départements

Chaque département a un conseil qui vote le budget, propose les programmes d'enseignement et de recherche, les méthodes pédagogiques et les modalités de contrôle des connaissances.

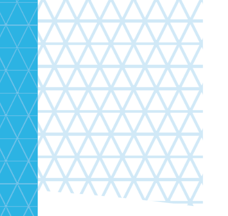
Ils comptent chacun 28 membres dont 8 étudiants.



Études
s'informer, s'orienter



S'informer, s'orienter



Le Service Information Orientation

Responsable du service : Véronique PRAX
RDC - cour centrale, 2e porte à gauche
Tél. : 01 44 05 49 84 / 41 60
e-mail : scuio@dauphine.fr

Ouverture

Lundi de 9 h 00 à 13 h 00
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 17 h 00

Toute l'année, l'équipe du service est à votre écoute pour vous informer, vous accompagner et vous aider à construire votre projet de formation jusqu'à votre insertion professionnelle.

Avant l'entrée à Dauphine

- Une journée d'information pour les lycéens « Samedi du lycéen » au cours de laquelle les futurs bacheliers peuvent obtenir des informations sur les filières et prendre contact avec l'université,
- Une présentation des formations dans les salons : ADREP, salon européen de l'éducation, salons des masters…



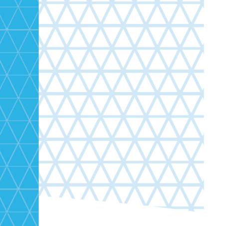
À votre arrivée

- Des réunions d'accueil avec vos départements
- La visite du service avec présentation de tout ce qu'il peut vous apporter : conseils, informations, documentation…

Pendant vos études

- Des informations sur les poursuites d'études, les réorientations possibles, les secteurs professionnels et leurs métiers…
- Si vous êtes inscrit à Dauphine, une conseillère d'orientation peut vous recevoir sur rendez-vous. Elle vous aidera dans l'élaboration de votre projet d'études, de votre projet professionnel, et en cas de réorientation ou de difficultés d'adaptation. N'hésitez pas à venir.





Organisation des études

Les études universitaires comportent trois niveaux

L • Licence : 3 ans = 6 semestres, 180 crédits ECTS (bac + 3)

M • Master : 2 ans = 4 semestres, 120 crédits ECTS (bac + 5)

D • Doctorat : 3 ans (bac + 8) - Accessible après un Master recherche.

Ces trois grades sont communs à tous les pays européens. Leur obtention entraîne la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Master et Doctorat.

Pour permettre aux étudiants de mieux se repérer dans l'offre de formation, les disciplines sont regroupées en grands **domaines**, par exemple : Sciences des Organisations et des Marchés - SOM et Mathématiques, Informatique, Décision et Organisation - MIDO...

Dans chacun de ces domaines, on trouve les **mentions** (qui correspondent à l'intitulé du diplôme), par exemple : Gestion, Économie appliquée, Mathématiques de la Modélisation et de la Décision, Informatique des Organisations... et des **parcours** de spécialisation (au niveau L), par exemple : Gestion de Patrimoine, Sciences et Techniques Comptables et Financières... ou des **spécialités** (au niveau M), par exemple : Management de l'immobilier, Actuariat...

Chaque niveau d'étude, chaque unité d'enseignement et chaque matière permet d'obtenir des crédits européens ECTS (European Credit Transfer System).

Les crédits représentent une « unité de compte » commune à toutes les universités et à tous les diplômes nationaux européens.

Ils sont capitalisables, toute validation étant acquise définitivement quelle que soit la durée d'un parcours.

Les mentions peuvent être déclinées selon le niveau d'études.



Quelques chiffres

8 172 étudiants en formation initiale, dont :
- **3 048** en master 2
- **646** en apprentissage

1 499 étudiants en formation continue

Modalités de formation

Les formations sont dispensées en formation initiale, cursus classique ou en apprentissage, et/ou en formation continue. Le public de la formation continue – salarié ou demandeur d'emploi – peut être accueilli, selon les formations :

- en groupe spécifique,
- à distance,
- au sein de la formation initiale, avec ou sans aménagement pédagogique.

Renseignez-vous :

- pour la formation initiale, au SCUIO *cf. p. 12*
- pour la formation continue, au Département d'Éducation Permanente - DEP *cf. p. 20*
- pour l'apprentissage :
  - gestion-économie • C 501 bis • Veronique.Depoix@dep.dauphine.fr
  - maths-info • B 530 • Tél. : 01 44 05 44 95



Étudiants en situation de handicap

- pour l'organisation du soutien pédagogique auquel vous pouvez prétendre (3 heures par semaine en moyenne),
- pour obtenir une carte gratuite de photocopie,
- pour l'assistance d'un preneur de notes,

adressez-vous au pôle handicap bureau B 029 ou à la médecine préventive bureau B 033

Les départements

Les formations de l'Université sont proposées, mises en œuvre et administrées par :

- **Les départements**

  LSO • Licence Sciences des Organisations

  MSO • Master Sciences des Organisations

  MIDO • Mathématiques, Informatique, Décision et Organisation

- **Le DEP - Département Éducation Permanente**

- **L'École Doctorale**

Les diplômes à Dauphine

7 mentions de licence

1 licence professionnelle

83 spécialités de masters répartis entre 18 mentions

8 doctorats

20 Diplômes d'Université dont 2 magistères

Département LSO

Directeur : Renaud DORANDEU

Les bureaux se trouvent au 3e étage, dans l'aile P
P 325 à P 313A

Formations administrées (données 2010-2011)

- DEGEAD (sur 2 années) : **D**iplôme d'**É**tablissement de **G**estion et d'**É**conomie **A**ppliquée de **D**auphine
  1 460 inscrits
- Licences SOM - Sciences des Organisations et des Marchés
  - Mention Gestion - **545 inscrits**
  - Mention Économie appliquée - **277 inscrits**
  - Mention Droit et Gestion - **39 inscrits**
  - Mention Sciences de la société - **58 inscrits**

Département MSO

Directeur : Jean-Marc SIROEN

Les bureaux se trouvent au 4e étage dans l'aile D

Formations administrées

- Licences SOM - Sciences des Organisations et des Marchés
  - parcours Gestion de Patrimoine (GP)
  - parcours Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA)
- M1 Finance
- M1 Management de la performance
- M1 Marketing et stratégie
- M1 Management et organisation
- M1 Gestion de patrimoine - GP
- M1 Comptabilité, Contrôle, Audit - CCA
- M1 Économie internationale et développement
- M1 Économie et ingénierie financières
- M1 Économie de la santé et des politiques sociales
- M1 Économie de l'entreprise et des marchés
- M1 Sciences de la société
- M1 Développement durable
- M1 Droit
- M1 Journalisme
- M1 Systèmes d'information

Et toutes les spécialités M2 des mentions, sauf celles administrées par le DEP (en général, les formations comptent 30 à 40 inscrits par année en Master 2)

- Comptabilité, contrôle, audit - CCA
- Développement durable
- Droit
- Économie de l'entreprise et des marchés
- Économie de la santé et des politiques sociales
- Économie et ingénierie financières
- Économie internationale et développement
- Finance
- Gestion de patrimoine
- Journalisme
- Management de la performance
- Management et organisation
- Marketing et stratégie
- Sciences de la société
- Systèmes d'information

DU

- Magistère Économie : Banque Finance Assurance - BFA
- Magistère Sciences de Gestion
- Management dans les pays en développement
- Principes et pratiques de la finance islamique

Formation non diplômante

- Préparation aux Concours Administratifs - PCA

Recherche

- Executive Doctorate in Business Administration - EDBA

Département MIDO
Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations

Directeur : Gabriel TURINICI

Co-Directeur : Ridha MAHJOUB

Les bureaux se trouvent au 5e étage dans l'aile B

Secrétariat : bureau B 536

Tél. : 01 44 05 43 40
e-mail : mido@dauphine.fr

Formations administrées (données 2010/2011)

- **DEMI2E**
  - Diplôme Établissement Mathématiques, Informatique et applications à l'Économie et à l'Entreprise - **398 inscrits**
- **Licences MIDO**
  - Mention Mathématiques Appliquées - **167 inscrits**
  - Mention Informatique - **58 inscrits**
  - Mention Informatique - formation en apprentissage - **24 inscrits**
- **Masters MIDO**
  - Mention Mathématiques de la Modélisation et de la Décision - Mathématiques Appliquées - **180 inscrits** en 1re année
  - Mention Informatique des Organisations - **78 inscrits** en 1re année
  - Mention Informatique des Organisations - formation en apprentissage - **27 inscrits** en 1re année

  Les spécialités de 2e année de Master accueillent chacune 30 à 40 étudiants. Certaines sont déclinées en apprentissage. Elles sont regroupées au sein de deux mentions :
  - Informatique des Organisations
  - Mathématiques de la Modélisation et de la Décision - Mathématiques Appliquées
- **MIDO hors les murs**
  - Niveau M2 - Master of Science in Mathematics for Finance and Actuarial Science - Hong-Kong

Département d'Éducation Permanente (DEP)

Directeur : Sébastien DUIZABO

Les bureaux se trouvent au 5e étage au centre du bâtiment. Plus d'informations www.dauphine.fr ou www.formation-continue.dauphine.fr

La cellule validation des acquis de l'expérience du DEP : *revae@dep.dauphine.fr* accompagne la réalisation des projets de validation et/ou de reprise d'études dans les disciplines économiques, juridiques, informatique et de gestion.

Les formations suivantes s'adressent à des salariés en activité (formation continue signalée par le sigle FC) ou/et à des étudiants en contrat d'apprentissage (signalé par le sigle A) (formation initiale réservée aux 18-25 ans).

Licences

- Licence mention gestion - à distance (FC) et en apprentissage (A)
- Licence de management professionnalisant (FI sportifs de haut niveau, FC, A)
- Licence management de l'hôtellerie-restauration (A)

Masters 1

- Comptabilité, Contrôle, Audit - CCA (A)
- Économie de la santé et des politiques sociales (FC)
- Économie et Ingénierie financière (A)
- Systèmes d'information (A)
- Finance (A)
- Marketing et stratégie (A)
- Management de la performance (A)
- Management et organisations (A)
- Gestion de patrimoine (FC)

Masters 2 professionnels

- Affaires publiques (A)
- Banque d'investissement et de marchés (A)
- Communication marketing intégrée (A)
- Conseil et accompagnement du changement (A)
- Comptabilité, Contrôle, Audit - CCA (A et FC)
- Développement durable et organisations (FC)
- Diagnostic économique (A)
- Droit Fiscal approfondi (public réservé, notaires) (FC)
- Économie et gestion des organisations médico-sociales (A)
- Économie et gestion de la santé (FC)

- Gestion de Patrimoine (A)
- Gestion Publique (A et FC)
- Ingénierie économique (A)
- Juriste Financier (A)
- Logistique : management et économie des réseaux (A)
- Management (A)
- Management global (FC)
- Management interculturel (FC)
- Management des organisations culturelles (FC)
- Management, travail et développement social (FC)
- Négociations et relations sociales (FC)
- Stratégie, pilotage et conduite du changement (FC, e-learning)
- Systèmes d'information de l'entreprise étendue : audit et conseil (FC et A)
- Gestion et systèmes d'information (A)

MBA

- Executive MBA (FC)
- MBA Management des ressources humaines (FC)
- MBA Dauphine Sorbonne Renault (FC)
- Executive MBA Santé (FC)

Diplômes d'université

- Principes et pratiques de la finance islamique (FC)
- Executive master finance de l'immobilier (FC)
- Management de la formation (FC)
- Préparation aux certifications professionnelles - finance (FC)
- Business Management (FC) parcours cadres Dirigeants des PME Scop

Certificats

- Digital marketing (FC)
- Management et diversité (FC)
- Management des systèmes d'information (FC)
- Management de transition (FC)

DEP hors les murs

- M2 Finance, Control and risks - Saint-Pétersbourg - FINEC
- Master Économie et Management de la santé publique dans les pays en voie de développement
- Master in economics and business finance - Vietnam - CFVG
- Master développement durable Shanghaï
- MBA International Paris : Algérie, Égypte, Liban, Maroc, Océan indien, Sénégal, Syrie, Tunisie.

L'École doctorale de Dauphine

La **formation doctorale** est organisée au sein de l'École doctorale de Dauphine. Elle consiste en une **formation par la recherche, à la recherche et à l'innovation**, qui peut être accomplie en formation initiale ou continue. Elle constitue une expérience professionnelle de recherche, sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du **grade de docteur**.

L'Université de Paris-Dauphine est habilitée à délivrer les diplômes de doctorat suivants :

- Doctorat en Sciences de Gestion
- Doctorat en Sciences Économiques
- Doctorat en Informatique
- Doctorat en Sciences
- Doctorat en Droit
- Doctorat en Sociologie
- Doctorat en Sciences Politiques
- Doctorat en Langues

L'École doctorale de Dauphine est organisée autour de 5 programmes doctoraux (Informatique, Mathématiques, Économie, Gestion et Sciences Sociales).

Elle compte près de **500** doctorants accueillis dans l'un des 7 centres de recherche de l'Université :

Gestion :

- DRM : Dauphine Recherches en Management - (UMR CNRS 7088)

Sciences Économiques - Science Politique - Sociologie :

- LEDa : Laboratoire d'Économie de Dauphine (EA 4404)
- IRISSO : Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences SOciales - (UMR CNRS 7170)

Mathématiques :

- CEREMADE : CEntre de REcherche en MAthématiques de la DEcision - (UMR CNRS 7534)

Informatique :

- LAMSADE : Laboratoire d'Analyse et Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision - (UMR CNRS 7243)

Droit :

- I2D : Institut Droit Dauphine (EA 367)

Langues :

- CICLaS : Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Identités Culturelles et les Langues de Spécialités (EA 4405)



Quelques chiffres

7 centres de recherche,
dont **4** associés CNRS et 1 associé IRD

2 instituts : Finance (IFD)
et Management de la Recherche et de l'Innovation (IMRI)

1 école doctorale unique (5 programmes doctoraux : économie, gestion, droit/sociologie/science politique, informatique et mathématiques)

Candidatures, inscriptions, diplômes



À l'Université Paris-Dauphine, l'accès aux formations est sélectif. Pour poser votre candidature, consultez les calendriers, les conditions et téléchargez les dossiers de candidature sur le site www.dauphine.fr

Attention, certaines formations se déroulent sur plusieurs années d'études et n'ouvrent pas d'accès en cours de cursus.

Inscriptions

Scolarité centrale
RDC - cour centrale 1re porte à gauche

Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Inscriptions :

Il y a deux types d'inscriptions, l'inscription administrative, suivie de l'inscription pédagogique.

- **L'inscription administrative** s'effectue au service de la scolarité centrale.
  Lorsque vous aurez fait cette démarche et acquitté les droits universitaires, vous obtiendrez votre carte d'étudiant, des certificats de scolarité et, si vous relevez du régime étudiant de sécurité sociale, l'attestation d'affiliation à un centre de sécurité sociale étudiante. Ce dernier document est un document unique qui ne peut, en cas de perte, être réédité.

Le service de la scolarité peut en revanche, contre paiement, vous délivrer un duplicata de votre carte d'étudiant.

Chaque année vous devrez renouveler votre inscription administrative, quelle que soit votre situation (succès ou échec). Les dates de réinscription sont sur le site *www.dauphine.fr* début juin.

Le non-respect des dates est considéré comme un abandon.

- **L'inscription pédagogique** est l'inscription aux cours et le choix des Unités d'Enseignement - UE. Vous devez obligatoirement la faire dans votre département.

Diplômes et attestations de réussite

Après délibération des jurys, en cas de succès à vos examens, vous recevrez une attestation de réussite. Votre diplôme officiel accompagné de l'annexe descriptive (supplément au diplôme) vous sera adressé sur demande écrite.

Transfert de dossier

Vous souhaitez quitter l'Université Paris-Dauphine pour poursuivre vos études dans une autre université, adressez-vous au service de la scolarité centrale. Votre dossier sera transmis à l'université d'accueil après vérification de votre situation auprès des services de Dauphine (notamment le service de prêt de la bibliothèque universitaire).

Procédure de pré-inscription pour les étudiants étrangers (hors programme d'échange)

1) **Étudiants étrangers ressortissants des pays campus (hors Europe) :** liste des pays concernés sur *www.campusfrance.org* rubriques *« préparer son séjour », « les différentes procédures »*

- les procédures de candidature et de délivrance du visa « étudiant » sont obligatoirement gérées en ligne par Campus France, quel que soit le niveau d'études demandé.

2) **Ressortissants des pays ne figurant pas dans la liste Campus France :**

- l'admission en 1re année ou 2e année dans une université française passe par une Demande d'Admission Préalable (DAP) - à faire entre décembre et janvier - auprès des services culturels de l'ambassade de France du pays d'origine ou par téléchargement du dossier sur www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, rubriques : *Enseignement supérieur - Mobilité des étudiants - Venir étudier en France - Commencer ses études supérieures en France.*
  - dossier blanc - pour les étudiants étrangers résidants à l'étranger.
  - dossier vert - pour les étudiants résidants en France et titulaires d'un titre de séjour d'une validité minimale d'un an. Le dossier vert peut également être obtenu auprès de la scolarité centrale de l'Université Paris-Dauphine.
- l'admission en Licence (L3) et en Master : pas de procédure spécifique. Les renseignements figurent pour chaque formation sur le site de Dauphine.

3) **Cas particuliers**

- étudiants français titulaires de diplômes étrangers,
- étudiants titulaires du bac européen,
- étudiants communautaires,
- réfugiés, apatrides,
- enfants d'ambassadeur en poste à Paris.

Voir le site de Dauphine, rubrique « s'inscrire en 1re année ».

Doctorants - Thésards

Pour tout renseignement concernant les modalités et les procédures d'inscription vous devez vous adresser à l'École doctorale de Dauphine / Service Commun Recherche et Valorisation.

Bureaux - A 402 et A 406

Tél. : 01 44 05 44 80 / 44 51 / 44 52
e-mail : medoc@dauphine.fr

Pour toute information complémentaire sur les thèses, visitez le site à l'adresse suivante :
www.edd.dauphine.fr/2

Réglementation des examens

Extrait du Règlement Intérieur de l'Université

Article IX • 1
Les dispositions qui suivent s'appliquent à toute épreuve de contrôle des connaissances en temps limité et organisée par l'administration de l'Université, selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, à l'exception des interrogations écrites décidées à l'initiative des équipes pédagogiques ; toutefois celles-ci pourront décider que ces dispositions seront applicables.

Article IX • 2
La convocation aux épreuves se fait par tout moyen et obligatoirement par voie d'affichage sur un panneau d'annonces officielles du département, de l'institut ou des filières concernés. Lorsqu'un étudiant est absent à une épreuve, le jury en est informé et décide des conséquences à en tirer. L'étudiant qui se présente dans la salle d'examen après la distribution des sujets est réputé absent. Toutefois à l'appréciation du responsable de la salle, il peut être admis à composer sans que le temps qui lui est imparti puisse dépasser l'horaire prévu pour la fin de l'épreuve et s'il n'a manifestement pas pu avoir pris connaissance du sujet distribué. Les étudiants ne peuvent quitter la salle avant une heure sans remettre définitivement leur copie au surveillant sauf cas exceptionnels appréciés par le responsable de la salle et dans les conditions qu'il fixe.

Article IX • 3
Dans le cas où des numéros de places ont été attribués, les étudiants ont l'obligation de prendre place à l'endroit qui leur a été indiqué par l'administration responsable de l'épreuve ou le responsable de la salle. Il peut, le cas échéant, leur être attribué une autre place par le responsable de la salle, si la nécessité lui en apparaît.

Article IX • 4
Aucun étudiant ne peut se présenter dans la salle d'examen la tête couverte de façon à permettre la dissimulation d'un appareil d'écoute. Lorsque cette obligation n'est pas respectée, le responsable de la salle invite l'étudiant à se conformer à cette règle. En cas de refus, l'étudiant n'est pas admis à composer et il est réputé absent à l'épreuve. Les étudiants ne peuvent détenir que les feuilles de copie et de brouillons et

les sujets qui leur ont été distribués en vue de l'épreuve à l'exclusion de tout autre document ou appareil, qu'il s'agisse de feuilles de papier, calculatrice, téléphone mobile, ordinateur ou tout autre appareil électronique, sac... quelle que soit sa nature ou sa dénomination. Il ne pourra être dérogé à cette interdiction que sur décision du responsable de l'épreuve qui précisera avant l'épreuve ainsi que sur le sujet de l'examen, le type de document ou d'appareil que les étudiants peuvent détenir et dont ils peuvent faire usage. La violation de ces règles sera passible de la section disciplinaire.

☞ Article IX • 5

Durant l'épreuve, l'identité des participants pourra être vérifiée par tout moyen. À cet effet les cartes d'étudiants pourront être ramassées et détenues par les surveillants de l'épreuve jusqu'à remise de sa copie par le participant. L'étudiant qui sort de la salle d'examen doit remettre sa copie. Aucune copie, ou intercalaire, ne sera accepté ultérieurement. Si un étudiant sort de la salle d'examen sans remettre de copie il en sera dressé procès-verbal par le responsable de la salle, procès-verbal qui sera remis au secrétariat du département ou de l'institut concerné.

☞ Article IX • 6

Le contenu des dispositions des articles IX-2, 3, 4, 5 et 6 sera affiché sur le panneau d'annonces officielles du département, de l'institut ou de la filière avant l'épreuve. Leur violation déclenchera la procédure disciplinaire conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

☞ Article IX • 7

Dans les cas prévus par les textes réglementaires en vigueur, les copies sont corrigées de manière anonyme. La levée de l'anonymat des copies ne pourra se faire qu'après que le ou les correcteurs aient indiqué la note attribuée à la copie. Cette note ne sera communiquée qu'à l'administration responsable, laquelle pourra décider la publication des notes en précisant qu'il ne s'agit que de propositions faites au jury. L'administration responsable les transmettra au jury de la session d'examens considérée qui délibérera et attribuera les notes définitives selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les étudiants peuvent, après correction et communication des notes à l'administration responsable, demander à voir leur copie et à ce que la note leur soit expliquée par le correcteur ou à défaut par un enseignant compétent dans la matière. La communication se fait dans les règles établies par le département ou l'institut concerné. Si le correcteur estime devoir modifier la note attribuée à une copie avant la délibération du jury, il devra obligatoirement proposer cette modification au jury qui seul a compétence pour attribuer la note définitive.

Section disciplinaire du Conseil d'Administration

En application des dispositions du décret 92-657 du 13 juillet 1992 modifié, il est désigné par le Conseil d'Administration de l'Université, une section disciplinaire ayant compétence pour les étudiants, qui est formée et fonctionne selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Toute conduite répréhensible, notamment le non-respect des dispositions du règlement intérieur de l'Université ou des règles de contrôle des connaissances (tricherie aux examens, plagiat...) sera déférée devant la section disciplinaire, qui décidera de la sanction à appliquer.

Ces sanctions vont de l'avertissement à l'exclusion de l'Université, voire de tout établissement d'enseignement supérieur public.



Étudiants en situation de handicap

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres candidats, les étudiants en situation de handicap permanent ou temporaire, peuvent bénéficier d'aménagements des conditions d'examen rendus nécessaires par leur situation.

Un avis médical étant nécessaire, il est conseillé aux étudiants d'entreprendre leurs démarches de demande d'aménagement dès l'inscription à l'université ou au plus tard dans le mois qui suit le début des enseignements.

Ces aménagements sont précisés dans le cadre d'une attestation médicale établie à l'issue de la concertation entre le médecin du Service de médecine préventive et le Pôle Handicap de l'Université. Des aides techniques et humaines ainsi qu'une majoration du temps imparti pour les épreuves peuvent notamment être mises en place.

Partir à l'étranger Programmes d'échanges



Le Service des Relations Internationales

Bureaux P 037, P 039 et P 041 - RDC
Tél. : 01 44 05 46 15 / 41 59
e-mail : international@dauphine.fr
www.sri.dauphine.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Mercredi de 9 h 00 à 12 h 30

L'Université Paris-Dauphine a signé **268** conventions avec des universités et des établissements étrangers du monde entier, prévoyant des échanges d'étudiants et d'enseignants (SOCRATES, CREPUQ, doubles diplômes).

Les conventions concernent les étudiants à partir de L3.

Pays proposés pour ces échanges :

- **EUROPE** - Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Suède, Suisse, Turquie.
- **PROCHE ORIENT** - Israël
- **AMÉRIQUE DU NORD** - Canada, États-Unis
- **AMÉRIQUE LATINE** - Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Pérou, Uruguay, Colombie
- **ASIE** - Japon, Chine, Singapour, Thaïlande, Inde, Corée du Sud
- **OCÉANIE** - Australie

Écoles d'été - **Summer Programs** - proposés aux étudiants dauphinois :

- Université Chicago (étudiants en L1, période de mi-juin à fin juillet)
- Copenhague Business School (étudiants en L2 et L3, période de fin juin à début août)

Vous trouverez sur le site **www.sri.dauphine.fr**, rubrique « Nos universités partenaires » le détail des différentes conventions avec chaque pays et les niveaux et disciplines concernés, ainsi que des informations sur les aides financières possibles, rubrique « Bourses ».

Pour bénéficier de l'une de ces possibilités d'échange, renseignez-vous au Service des Relations Internationales dès le début de l'année précédant votre départ sur les dates et les procédures de recrutement.

Un salon de la mobilité internationale et des réunions d'information par zone géographique sont organisés d'octobre à décembre. Pour les dates, consulter le site du SRI.

ATTENTION : pour participer à ces échanges il est indispensable d'obtenir la totalité de vos unités d'enseignement à la session de juin.

Le **TOEFL** est obligatoire pour toutes les universités dispensant des cours en anglais. Compte tenu des délais, il faut passer ces tests presque une année avant la mobilité.

Des sessions de préparation au TOEFL sont proposées à Dauphine.

Renseignements : toefl@dep.dauphine.fr



Quelques chiffres

25 % des étudiants de Dauphines sont de nationalité étrangère.

220 nationalités sont représentées.

268 conventions internationales avec une quarantaine de pays.

12 doubles diplômes avec 5 universités et 1 diplôme conjoint.

Dates à retenir

Réunions de rentrée de première année

DEMI 2E : lundi 19 septembre 2011 à 12 h 00
amphi Elie Cohen - 2e étage

DEGEAD : vendredi 16 septembre 2011 à 14 h 30
amphi Edgard Faure - 2e étage

Vacances

Noël
Du samedi 17 décembre 2011 à la fin des cours
au lundi 2 janvier 2012 au matin

Hiver - interruption des cours
Du samedi 25 février 2012 à la fin des cours
au lundi 5 mars 2012 au matin

Printemps
Du samedi 14 avril 2012 à la fin des cours
au lundi 30 avril 2012 au matin

Forum Dauphine-Entreprises

Mardi 21, **mercredi 22** et **jeudi 23 février 2012**

Journée des Masters

Vendredi 24 février 2012

Atouts
pour réussir



Ressources informatiques

Le portail ENT

L'Environnement Numérique de Travail **(ENT)** est le portail Intranet de l'université ; il vous permet, après une authentification unique, d'accéder à un certain nombre de services : votre webmail dauphinois, l'annuaire de Dauphine, vos cours en ligne, vos relevés de notes, votre dossier administratif.

Au cours de l'année, d'autres services vous seront proposés sur ce portail.

Pour accéder aux services numériques, vous devez créer votre compte. Pour connaître les modalités d'accès aux services numériques, vous trouverez une information et des aides mises à jour tout au long de l'année, dans la rubrique « ressources numériques » du site de Dauphine.

Connectez-vous sur le site **www.dauphine.fr**

Cliquez sur « Étudiants de Dauphine » et choisissez « Ressources numériques » dans le menu déroulant.

Le Mail « dauphinois » est accessible via l'ENT en cliquant sur l'onglet « mail ».

Tous les étudiants inscrits à l'université possèdent une adresse mail. Ce service vous permet d'envoyer, de recevoir et de classer votre courrier.

Votre adresse mail est du type : **prenom.nom.aa@campus.dauphine.fr où « aa »** représente les deux derniers chiffres de votre année de première inscription à l'université.

Si vous le désirez, vous pouvez faire suivre vos mails « dauphinois » vers la boîte à lettres de votre choix. Vous découvrirez toutes les fonctionnalités avancées en vous connectant.

En utilisant ce service, vous serez tenus informés régulièrement de toutes les nouvelles de l'Université (dates d'inscription, examens, jury, infos sur l'emploi…) Il vous permettra également de recevoir les invitations des associations pour différents événements.

Vos cours en ligne

Certains enseignants proposent un espace en ligne dédié à leur cours. Cet espace permet d'accéder aux documents du cours **(guides, corrigés d'examens, exercices…)**, mais aussi de travailler à distance avec les autres étudiants. Chaque espace de cours comprend différents outils permettant

de faciliter l'organisation du travail : **chats, blogs, forums, calendrier, annonces, outils de dépôt de documents, outils de remise de devoirs, etc.** Ces espaces de cours sont accessibles via le site Internet Intercours (Mycourse) géré par le Centre d'Ingénierie Pédagogique (CIP) et accessible via l'ENT. Pour utiliser ce service, demandez tout d'abord à vos enseignants s'ils ont un espace en ligne pour leur cours, et pour vous inscrire et créer votre compte, rendez-vous **à l'adresse www.cip.dauphine.fr** et consultez notre rubrique sur les **« cours en ligne »**.

Le réseau informatique sans fil : WiFi

Le campus est équipé en WiFi. Pour vous connecter, vous utiliserez les identifiants de connexion à l'ENT.

Le WiFi permet aux étudiants, disposant d'un ordinateur portable et normalement inscrits à l'université, d'accéder à l'internet (WEB uniquement) pour les besoins de leurs **activités pédagogiques ou de recherche**.

Pour savoir comment utiliser le WiFi, rendez-vous sur le site **www.dauphine.fr**

Cliquez sur **« Étudiants de Dauphine »** et choisissez **« Ressources numériques »** dans le menu déroulant.

Le CRIO Interdépartements

Directeur : Jean-Marie JANOD

Salles informatiques A 200 à A 215, B202 et A 308

La salle A 203 est dédiée à Reuters THOMSON REUTERS

Elle permet d'accéder à des informations financières en ligne.

Ouverture :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h 30

Le **CRIO ID** dispose de 11 salles au 2e étage de l'aile A, une salle au 3e étage (aile A), ce qui représente un

équipement de 190 PC sous Windows reliés en réseau. Ces salles sont ouvertes pour les **cours informatiques**, elles sont **en libre-service en dehors des heures de cours**. Le centre offre un service d'impression, avec quota, limité aux travaux des étudiants.

Vous trouverez sur le site **www.interufr.dauphine.fr** le mode d'emploi du CRIO, la liste des logiciels disponibles et la charte du CRIO, complémentaire de la charte informatique générale.

Des moniteurs assurent une permanence et une assistance technique en salle A 202 de 10 h 00 à 20 h 30.

Le CRIO - Multimédia

Directeur : Francis TABOURIN

Salles D 202, 204, 206, B 423, et C 524

Ouverture :

De 9 h 30 à 20 h 00 et pour certaines salles 22 h 00

Le samedi de 9 h 30 à 18 h 30 pour la salle C 524

Le CRIO dispose de trois salles au 2e étage près de l'Amphi Edgard Faure, d'une salle dans le couloir B au 4e étage et d'une salle sur le palier du 5e étage. **200 postes de travail équipés de PC multimédia** sous Windows XP sont à la disposition des étudiants ayant acquitté la redevance informatique.

Toutes les salles, en libre-service, sont accessibles aux étudiants **inscrits au CRIO**. Les étudiants disposent d'un espace disque personnel conséquent. Tous les espaces de travail sont équipés d'imprimantes laser couleur ainsi que de scanners et de webcams.

Vous trouverez sur le site **www.media9dauphine.fr** la liste des logiciels disponibles, la présentation des salles et une aide en ligne.

Les moniteurs assurent une permanence en salle B 425 de 9 h 30 à 22 h 00.

Le **CRIO Multimédia** propose aussi un certain nombre de **logiciels d'apprentissage des langues** : Contacto, English For Business, Einblicke5, EsEspañol, Español en Marcha, Gramster, InfoLangue (allemand), Larousse Unabridged Dictionary, Longman iBT, Telephoning English, The Grammar Rom, The Rosetta Stone 2000.

Ces logiciels sont installés en D 204.

Le CRIO - Unix

Directeur : Emmanuel LAZARD

Salles B 026, B 028, B 032, B 038, B 042 et B 048

Il dispose de **6 salles** qui composent un parc de **125 ordinateurs** équipés du système d'exploitation Linux.

Les salles du CRIO-Unix sont en **libre accès** à tous les étudiants de l'université aux horaires d'ouverture de l'université ; cependant, elles peuvent être temporairement occupées par des cours ou des formations.

Toutes les salles étant reliées au serveur du CRIO-Unix, l'intégralité des logiciels et des documents utilisateurs est accessible depuis n'importe quel poste de n'importe quelle salle.

Vous trouverez sur le site **www.etud.dauphine.fr** la liste des logiciels disponibles, la réglementation du CRIO, le planning des salles ainsi que les modalités de connexion.

Secrétariat du CRIO Unix : B 019

Pour contacter les moniteurs, consulter l'affichage en B 017.



Tout n'est pas permis
dans les centres de ressources informatiques.

Toutes les précisions vous sont données dans « La charte des ressources informatiques et réseaux » qui vous a été remise et que vous avez signée lors de votre inscription.

Retenez au moins...

Pour la réalisation d'un travail en commun, exigeant l'accès à des fichiers partageables, une demande devra être faite au directeur du CRIO.

Sous peine de sanctions, il est interdit :

- **de fumer, boire, manger dans les salles**
- **d'installer** ou **d'utiliser des jeux**
- **de prêter son login**
- **de faire des tentatives d'intrusion** (réussies ou non) sur les machines ou les serveurs

Dauphine Entreprises emplois, stages, jobs

Responsable du service : Véronique PRAX
RDC - cour centrale, 3e porte à gauche
Tél. : 01 44 05 41 47 / 48 / 49
e-mail : des@dauphine.fr
Site : https://dauphinentreprises.dauphine.fr

Ouverture :

Lundi de 9 h 00 à 13 h 00
Mardi et jeudi de 10 h 00 à 17 h 00
Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Le service Dauphine Entreprises s'adresse aux étudiants et jeunes diplômés de Dauphine jusqu'à 3 ans d'expérience professionnelle.

Vous chercher un stage ou un emploi, vous pouvez :

- **obtenir une aide personnalisée** et un conseil pour développer votre projet professionnel. Pour concevoir **CV et lettre de motivation**, ou **préparer un entretien** d'embauche, des ateliers sont organisés tous les mois.
- vous informer sur les secteurs professionnels, les métiers et les stratégies de recherche d'emploi.
- vous inscrire sur le site **https://dauphinentreprises.dauphine.fr** pour :
  - consulter de **nombreuses offres**,
  - être **« chassé »** par des entreprises ou cabinets recrutant votre profil,
  - **suivre l'actualité** des entreprises...

Le service vous propose également :

- un **Forum Dauphine Entreprises**, organisé sur 3 jours chaque année. Les entreprises sont différentes chaque jour.

C'est l'occasion pour de nombreuses entreprises d'exposer leur activité et leurs métiers et de vous **proposer des stages et des emplois**.

Dates du Forum 2012
Mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 février
http://forumentreprises.dauphine.fr

- des présentations d'entreprises et des conférences métiers,
- de la documentation : presse spécialisée, annuaires professionnels, ouvrages spécialisés en matière de recherche d'emploi.

Les **conventions de stages** sont à retirer dans votre département

- **LSO** : P 316 ter
- **MSO**
  Masters 1 : D 404
  Masters 2 : D 418
- **MIDO** : B 536

Bibliothèque universitaire

Directrice : Isabelle SABATIER

6e étage

Renseignements : 01 44 05 42 98
www.bu.dauphine.fr

Ouverture

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 20 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 18 h 00

Une collection de premier plan dans les disciplines de l'université

La Bibliothèque possède un fonds de près de **180 000 livres** et de **1 600 abonnements** dans les disciplines enseignées à l'université.

Partenaire de la Bibliothèque nationale de France (BnF) au titre de Pôle Associé, elle est reconnue par ailleurs comme **centre documentaire de référence** au plan national par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (CADIST).

Elle propose également l'accès à une riche collection électronique, comptant plus de **40 bases de données**, ainsi qu'à **24 000 revues en ligne** et à plus de **9 000 ebooks**.

Un espace de travail entièrement neuf

La bibliothèque d'étude, met à la disposition des étudiants **620 places de lecture**. Les salles de consultation comptent 60 000 livres et 200 revues en libre-accès, de nombreux postes informatiques et un espace dédié aux revues. Les places de lecture disposent d'alimentation électrique, de prises de réseau informatique. Les étudiants ont accès au WIFI.

Les collections les plus anciennes sont en magasins.

Plusieurs espaces sont dédiés à la consultation :

- un **kiosque de presse** générale et économique où les étudiants peuvent venir consulter également les journaux en langue étrangère ;
- le **Boc@l** réservé à la formation et à la consultation des bases de données, est équipé de 16 postes de consultation ;
- **17 salles de travail** en groupe, dont 6 accessibles sur réservation.

Les lecteurs ont la possibilité de photocopier ou d'imprimer des documents (par carte Moneo ou carte d'étudiant).

La plupart des bases de données autorisent l'impression et la sauvegarde sur clé USB.

Suivez l'actualité de la bibliothèque sur sa page Facebook.

La bibliothèque de recherche (6e étage, bâtiment A) est réservée aux enseignants-chercheurs, doctorants et Master 2 Recherche. Ses collections de niveau recherche sont en libre accès. Elle est riche de 14 000 livres, de 800 revues, et donne accès aux thèses et aux cahiers de recherche récents.

La carte de lecteur

La carte d'étudiant de Dauphine est nécessaire pour rentrer dans les locaux de la Bibliothèque (un contrôle d'accès a été mis en place) et emprunter des livres à la banque d'accueil.

Le portail documentaire et les services

NOUVEAU : Le portail documentaire (www.bu.dauphine.fr) donne accès au catalogue des documents imprimés et à l'ensemble des documents numériques de la bibliothèque, y compris ceux de la base de publications des enseignants-chercheurs de Dauphine. Ainsi, le moteur de recherche multi-bases permet en une seule interrogation d'interroger plusieurs bases de données.

Il est également paramétré pour être consultable sur iphone.

La Bibliothèque met à disposition des lecteurs de nombreux services en ligne (identification grâce au login et mot de passe ENT). Ils permettent :

- la consultation de toutes les bases de données dans ses locaux. Attention, certaines bases spécialisées sont soumises au paiement de la **redevance pour la documentation électronique** : vérifiez vos droits ;
- l'accès hors des murs de la Bibliothèque à une vingtaine de bases de données - rubrique **accès distant** ;

- l'activation de son **compte lecteur** sur le portail documentaire, qui permet de faire une veille sur un sujet de recherche, de constituer une bibliographie et de consulter ses prêts en cours ;
- la mise à disposition des documents en magasin.

L'équipe de la bibliothèque est disponible aux banques d'accueil pour orienter les lecteurs dans leur recherche.

Des **formations** à la recherche documentaire sont régulièrement organisées pour présenter aux étudiants les ressources documentaires ou les stratégies de recherche.

Pôle Léonard de Vinci

Les étudiants dont les enseignements sont dispensés au Pôle Léonard de Vinci bénéficient d'un service de prêt des livres à distance (en liaison avec l'Infothèque du Pôle) et de l'accès distant aux bases de données.



Étudiants en situation de handicap

La bibliothèque d'étude est accessible aux étudiants à mobilité réduite.

La bibliothèque n'est pas équipée de matériels informatiques adaptés aux handicaps, notamment visuels.

Une salle de travail est accessible prioritairement aux étudiants handicapés dont le travail nécessite une isolation phonique (s'adresser à l'accueil).

Activités
vie étudiante



Service de la Vie Étudiante

Bureaux B 025 et B 027
Tél. : 01 44 05 46 30 / 49 48
e-mail : vietudiante@dauphine.fr
www.dauphine.fr - Rubrique Vie Étudiante

Le Service de la Vie Étudiante s'articule autour des missions suivantes :

- **Relations avec les associations étudiantes**

Il assure l'interface entre l'université et les associations qui y sont domiciliées et notamment :

- instruction des demandes de domiciliation (création d'association et renouvellement de domiciliation)
- tenue et mise à jour du fichier et des dossiers des associations généralistes et de filières
- suivi de l'activité des associations (respect de la charte, mise à disposition de locaux, respect des règles d'hygiène et sécurité...)
- instruction des demandes de subvention
- coordination administrative de l'organisation des manifestations étudiantes nécessitant des mesures spécifiques.

- **Pôle Handicap**

Intégré au Service de la Vie Étudiante, le Pôle Handicap accueille les étudiants en situation de handicap et participe à la mise en place des aides nécessaires à la poursuite de leurs études *(voir p. 55)*.

- **Vie culturelle**

Avec l'appui de la déléguée à l'action culturelle de l'université le service contribue au développement de la vie culturelle des étudiants en proposant une billetterie théâtre, des concerts, des ateliers chant et dessin *(voir p 50)*.

Des conventions ont été signées avec le Centre G. Pompidou et la Réunion des Musées Nationaux pour faciliter l'accès des étudiants aux expositions organisées par ces musées.

- **Gestion administrative du CEVU**

Sous l'autorité du Vice-président du CEVU, le Service de la Vie Étudiante assure la gestion administrative du CEVU, des commissions et groupes de travail qui en relèvent et est en charge de la procédure d'habilitation des diplômes.

- **Observatoire de la Vie Étudiante**

L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) a pour mission de décrire et d'analyser les conditions de vie des étudiants, le déroulement de leurs études et de participer à l'élaboration d'indicateurs sur l'insertion professionnelle des diplômés. Il contribue à la production des statistiques générales de l'université.

Le Service de la Vie Étudiante rappelle que tous les actes portant atteinte à la dignité humaine, tels que le bizutage ou certaines pratiques d'intégration des étudiants, que la victime soit consentante ou non, sont interdits et punis par la loi.

Toute activité qui comporterait un caractère discriminatoire, racial ou sexiste, ou une incitation à la consommation d'alcool est interdite.

Associations étudiantes

Un dépliant regroupant toutes les associations généralistes (sportives, culturelles, à but humanitaire ou de solidarité) et de filières, domiciliées à l'Université, est disponible au Service de la Vie Étudiante.

Association des anciens étudiants

Dauphine Alumni • Association des Anciens Élèves de Dauphine • D 106 • 01 44 05 44 99 • www.dauphine-alumni.org

Associations généralistes

ACD • Association des Cinéphiles Dauphinois • B 018 • www.cinemadauphine.fr

ADEC • Association Dauphinoise pour l'Égalité des Chances

AS • Association Sportive • B 427bis • 01 44 05 47 41/44 53 • www.as-dauphine.com

ATD • Association Théâtre à Dauphine • C 301

BDE Dauphine • Bureau des Étudiants • B 011 & B 013 • http://dauphine.tonbde.com/

Cep-Dauphine • B 118 • 01 44 05 41 35 • www.cepdauphine.over-blog.com

Channel 9 • C 303 • 01 44 05 45 33 • www.channel9.net

Cheer-up • B 022 • www.cheer-up.fr

Club Photo • C 001 & P 001 • http://clubphotodauphine.free.fr

Dauphine Bourse Club • www.dauphinebourseclub.com

Dauphine Discussion Débat • C 112 • http://dauphinedebat.com

Dauphine Durable • C 204 • http://dauphinedurable.hautetfort.com

Dauphine Erasmus Exchange • B 007 • 01 44 05 45 61

Dauphine Évasion • B 012

Dauphine Junior Conseil • P 420 • 01 44 05 41 33/47 99 • www.juniordauphine.com

Dauphine On Air • www.dauphineonair.com

Dauvigne • http://assodauvigne.free.fr/index.html

Esprit Dauphine • C 110 • www.espritdauphine.fr

Fleur de Bitume • B 020 • http://fdbdauphine.free.fr

Go to Togo • B 020 • www.go-to-togo.com

JAPAD • Jeune Association pour la Promotion des Activités Dauphinoises • B 003 & B 005

L'Oreille de Dauphine • B 016 • www.musictorockthenation.com

Mozaïk • B 018 • www.mozaik-dauphine.fr

Phinedo.com • B 014 • www.phinedo.com

PSH • Projet Solidarité Handicap • B 022 • www.psh-dauphine.fr

Ski Club • B 009 • www.skiclubdauphine.com

Spi Dauphine • B 008 et B 010 • www.spi-dauphine.com

UEJD • Union des Étudiants Juifs de Dauphine • B 122

UNEF-Dauphine • C 110 bis • Union Nationale des Étudiants de France • www.unef.fr

Associations de filières

ADDA • Association Dauphine Droit des Affaires • M2 Droit des affaires • www.m2affaires.dauphine.fr

ADEPP • Association des Étudiants en Patrimoine Professionnel • M2 Droit du patrimoine professionnel • www.master-droit-patrimoine-professionnel.com

ADES • Association Dauphine Économie de la Santé • M2 professionnel et recherche en Économie de la Santé

ADIFA • Association du diplôme de Droit fiscal approfondi • M2 Droit Fiscal approfondi

ADN • Association du droit notarial • M2 Droit notarial • www.adndauphine.com

ADP • Association Dauphine Patrimoine • L3 M1 M2 gestion de Patrimoine

AIDA • M2 Affaires Internationales • Dauphine • www.master212.com

AM-BFA • Association du Magistère Banque Finance Assurance

AM-GD • Association des Étudiants du Magistère de Gestion Dauphine • www.magisteredegestion.com

AMID MD • Association des Maîtres en Informatique de gestion et en Mathématiques de la Décision • M1 M2 mention MIAGE • www.miagedauphine.com

AMMI • Association du M2 Management de l'immobilier • www.master246.com

AMSI • Association Management des Systèmes d'Information • M1 Management des systèmes d'information • www.msidauphine.fr

APP'DAU • Association des L3 et M1 de gestion en apprentissage

Association du **Master Affaires Publiques** • M2 Affaires Publiques

Association du **Master Banque d'Investissement et de Marché**

Association du **Master CMI** • M2 Communication marketing intégrée

Association des **Masters Dauphinois en Économie internationale** • M2 Diagnostic économique international, M2 recherche en Économie internationale et développement

Association du **Master Distribution et Relation Client** • www.master4206.dauphine.fr

Association du **Master Droit approfondi de l'entreprise**

Association du **Master Humanités et Managements**

Association du **Master Miage IF** • M2 Miage - Informatique pour la Finance

Association du **Master ID** • M2 Informatique décisionnelle

Association du **Master MFE** • M2 Management Financier de l'Entreprise

Association du **Master MASEF** • Master MASEF

Association **Stratégie et Organisation** • M2 Politique générale et stratégie des organisations

Association du **Master 2 Juriste Financier** de Dauphine

Association du **Master 104** • M2 Recherche en Finance • www.master104finance.com/index.php

Association du **Master 221** • M2 Fiscalité de l'entreprise

Association du **Master 224** • M2 Banque et Finance

Association du **Master 226** • M2 Gestion des télécommunications et des nouveaux médias • www.master226.net

Contrôle 9 • M2 Contrôle de gestion

Dauphine Audit • Master 2 Audit Financier

Dauphine Culture • M2 Management des organisations culturelles

Dauphine Asset Management • M2 Gestion d'actifs • www.master222.com

Dauphine Entrepreneuriat • M2 Entrepreneuriat

Dauphine Énergie Finance Carbone • M2 Énergie, Finance, Carbone

Dauphine Finance 225 • M2 Finance d'entreprise et ingénierie financière

Dauph'Innov • M2 Management de la Technologie et de l'Innovation • www.master-mti.com

Dauphine Log • M2 Logistique, management et économie des réseaux

Défi CCA • L3 M1 M2 CCA • www.dauphine-defi-cca.fr

DEIDA • M2 Droit européen et international des affaires • www.master240.com

eMBA sans Frontières • Executive MBA Paris Dauphine • www.embasf.fr

Ethic and islamic Finance • Association du D.U. Principes et Pratiques pour la Finance Islamique

ISF-MD • M2 Ingénierie Statistique et Financière-Mathématiques Dauphine • www.master280.com

Juristes à Dauphine • L3 Droit Gestion, M1 Droit

Market'in 204 • M2 Marketing • www.mastermarketingdauphine.com

LADD • Les Actuaires de Dauphine • Master 2 Actuariat

MACSI • M2 Systèmes d'information de l'entreprise étendue (SIEE)

MEM Dauphine • Master 2 en Management

RELIEF • Association du Master Ingénierie Économique et Financière • M2 Économie Monétaire et Financière • www.masterief.com

STRATEFI 203 • Master Financial Markets • www.master203.com/assoc-anciens.php

Le sport

Directeur : Paul DESHAYS

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives - SUAPS

Bureaux : A 400 et A 400 ter

Tél. : 01 44 05 43 04
Fax : 01 44 05 42 83
e-mail : Service.Sports@Dauphine.fr

Dauphine avec 40 % de membres de « Dauphine Sports » est l'établissement universitaire **le plus sportif d'Île-de-France**...

- Installations intra-muros : salle de sports de plus de 1 200 m² avec une salle de **danse**, une salle de **combat**, une salle de musculation, un terrain de **squash** et une salle de **tennis de table**
- Installations extra-muros à proximité de Dauphine... Vous avez la possibilité de pratiquer plus de **30 sports** encadrés par des enseignants diplômés et d'expérience.

Votre pratique peut être validée dans votre cursus par les UE annuelles ou semestrielles.

Renseignements dans votre département et au bureau du SUAPS.

Enfin, si vous avez un bon niveau, venez représenter Dauphine dans les compétitions universitaires du jeudi après-midi encadrées par l'Association Sportive - B 427 bis - Tél. : 01 44 05 47 41

Le livret du sport est à votre disposition au service des sports ou à la scolarité centrale dès la rentrée universitaire.

Vous êtes sportif, en première ou seconde année, n'oubliez pas de cocher la case « sport » dans votre dossier d'inscription.



Étudiants en situation de handicap

La bibliothèque d'étude est accessible aux étudiants à mobilité réduite.

La bibliothèque n'est pas équipée de matériels informatiques adaptés aux handicaps, notamment visuels.

Une salle de travail est accessible prioritairement aux étudiants handicapés dont le travail nécessite une isolation phonique (s'adresser à l'accueil).

La culture

Déléguée à l'action culturelle : Mariette PUYPONCHET
Service de la vie étudiante
Tél. : 01 44 05 49 48
e-mails : vietudiante@dauphine.fr
mariette.puyponchet@dauphine.fr

Des activités culturelles vous sont proposées

- dans le cadre de l'action culturelle à Dauphine, en particulier un atelier de **chant** et un atelier de **dessin**. Les deux ateliers sont gratuits, ouverts à tous, même aux débutants, et animés par des professionnels. Ils ont lieu à l'heure du déjeuner, une fois par semaine sur une durée de 90 minutes. **Contactez dès le début de l'année la déléguée à l'action culturelle pour connaître les horaires précis et vous inscrire.**

- au sein des associations étudiantes
  ATD (association pour le **théâtre** à dauphine), l'oreille (**musique**) ACD (association des **cinéphiles** dauphinois), le Club **Photo**, le BDE (bureau des étudiants) et Dauphine Culture (l'association de filière du master 2 management des institutions culturelles).

  Renseignez-vous auprès de chaque association pour connaître son programme précis.

Une **billetterie théâtre** est à votre disposition hall du rez-de-chaussée, elle est ouverte deux fois par semaine à l'heure du déjeuner et permet d'acheter des places à un tarif très avantageux pour assister aux spectacles des grands théâtres publics parisiens ou de banlieue.

Pour vous informer, consultez les écrans au rez-de-chaussée près des ascenseurs, les affiches apposées dans le hall près de la papeterie, dans vos départements ou votre messagerie sur campus dauphine.
Voir également la page Facebook :
Action Culturelle A Dauphine.

La musique

Orchestre et Chœur des Universités de Paris - OCUP

Directeur musical : Carlos DOURTHÉ
Chef de chœur : Guillaume CONNESSON

Contact : Nastassia DROUIN
Service des Affaires Culturelles du Crous de Paris

Tél. : 01 40 51 37 09 / 07
e-mail : nastassia.drouin@crous-paris.fr
39 avenue G. Bernanos - 75005 Paris

RER B : Port Royal

www.ocup.fr et www.crous-paris.fr

L'O.C.U.P. permet aux **étudiants choristes** ou **instrumentistes** de tout niveau de poursuivre une pratique musicale, tout en participant à l'animation culturelle des universités parisiennes : organisation de **concerts à Paris** mais aussi **à l'étranger** dans le cadre d'échanges universitaires internationaux.

Des tests sont organisés en début de 1er et 2e semestres universitaires (septembre/octobre et février) pour intégrer les ensembles.

Les répétitions de l'orchestre ont lieu dès fin septembre tous les lundis de 19 h 00 à 21 h 00 et celles du chœur, tous les mercredis de 19 h 45 à 22 h 00, hors vacances scolaires. Les ensembles répètent également un dimanche par mois dans un conservatoire parisien sous la direction de musiciens professionnels.

Les étudiants ont la possibilité de choisir cette activité comme UE optionnelle, mais doivent impérativement contacter au préalable le secrétariat de leur département.

Pour connaître le programme 2011/2012, consultez le site de l'OCUP dès fin juin ou les affiches apposées dans l'université.

Santé et aides sociales



Infirmerie

Salle B 039 - RDC
Tél. : 01 44 05 42 93 / 06 17 85 29 99
Ouverture : tous les jours de 8 h 30 à 19 h 30 sans interruption

Pour vous **soigner**, vous **écouter**, vous **orienter vers des médecins**, elles peuvent prendre vos rendez-vous. Elles exécutent les soins prescrits sur ordonnances : injection, soins spécifiques. L'infirmerie met à votre disposition une salle de repos de 3 lits.



Pour les étudiants handicapés, une salle de soins et des sanitaires adaptés sont proposés.

Médecine préventive des étudiants

Salle B 033 - RDC
Tél. : 01 44 05 46 91
Fax : 01 44 05 48 95
Ouverture : tous les jours de 9 h 00 à 17 h 00 du lundi au vendredi

- La **visite médicale** concerne les étudiants de 1re année ou en 1re inscription à l'université. L'étudiant doit prendre rendez-vous auprès du secrétariat du service de médecine préventive.
- Les **médecins sont disponibles** pour tout avis concernant votre santé : **sport**, **diététique**, **contraception**, **MST**, **tabac**...

Les **consultations** sont **gratuites** et **confidentielles** pour tous les étudiants de Paris-Dauphine.

- Une **psychologue** peut vous recevoir sur rendez-vous ; vous pourrez au cours d'entretiens individuels aborder vos difficultés personnelles.

Sécurité Sociale - Mutuelles

L'affiliation à la Sécurité Sociale est obligatoire.
Pour une meilleure prise en charge de vos soins, l'adhésion à une mutuelle étudiante est possible.
Deux mutuelles étudiantes sont présentes à Dauphine.
Elles tiennent des permanences au 4e étage.

SMEREP

Centre 617 - Renseignements : 01 56 54 36 34 - www.smerep.fr
Par courrier uniquement : 16 boulevard du Général-Leclerc 92115 Clichy CEDEX.
Accueil du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 50 :
54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris.

Permanence à Dauphine : les nouveaux horaires seront affichés à la rentrée universitaire sur la porte du **bureau C 401 bis** au 4e étage.
Les étudiants étrangers doivent se renseigner sur les possibilités de couverture sociale auprès du service de la scolarité centrale.

LMDE Mutuelle des Étudiants

Centre 601 - Courrier : LMDE Académie de Paris - Remboursement direct 93699 Pantin CEDEX.
Tél. : 0969 369 601* Coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe
www.lmde.com
Pour toute demande relative à votre contrat ou au suivi de vos remboursements, APPELEZ le 0969 369 601.

Permanence : Spécial LMDE ! Notre nouveau bureau mobile vous permet sur place de mettre à jour votre carte vitale 2, éditer votre attestation d'affiliation à la sécurité sociale, complémentaire santé « Spécial étudiants » obtenir votre CEAM...
Horaires disponibles dès novembre **bureau C 401 bis** au 4e étage.

Assistante sociale

Assistante sociale (CROUS) Virginie MARANDET

Bureau B 021 - RDC

Tél. : 01 44 05 44 56 (boîte vocale)

Les horaires de présence sont affichés sur la porte.
Accueil sur rendez-vous de préférence, à prendre au bureau P 045 ou au 01 44 05 44 56

L'assistante sociale, tenue au secret professionnel :

- aide les étudiants qui connaissent des difficultés sociales, familiales ou personnelles,
- met à disposition des étudiants les informations sur les services du CROUS, et les organismes extérieurs avec lesquels elle travaille,
- favorise l'accès aux droits et à la législation,
- instruit les dossiers de demande d'aide financière sur le fonds de solidarité universitaire,
- participe au dispositif des allocations d'études,
- apporte son aide à la recherche de logement.

Bourses et aides financières

Diverses aides financières peuvent vous être accordées selon votre situation :

- bourses sur critères sociaux, bourses au mérite, aide d'urgence annuelle, allocations d'études : contacts : service de la scolarité RDC et www.crous-paris.fr
- bourses pour études et stages à l'étranger : www.dauphine.fr/fr/international.html

Attention : Le dossier social étudiant (DSE) se constitue chaque année de janvier à avril, uniquement sur le site du CROUS : www.crous-paris.fr



Étudiants en situation de handicap
Pour tous renseignements :
Mission CROUS Handicap au 01 40 51 37 73

Logement

Pour un logement en résidence universitaire, les étudiants concernés doivent effectuer deux démarches :
1) prendre contact avec l'assistante sociale du CROUS au 01 44 27 35 05 pour un entretien,
2) constituer leur dossier social étudiant (DES) sur le site internet du CROUS entre janvier et avril : **www.crous-paris.fr**
CROUS de Paris - 39 avenue Georges Bernanos
75231 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 40 51 36 00
Pour les aides financières au logement, prendre contact avec la caisse d'allocations familiales dont dépend votre logement. Pour retirer le dossier, se connecter à **www.caf.fr**

Transport

La demande de prise en charge pour les transports universitaires doit être adressée auprès du Conseil Général du domicile.

Les transports en commun

Le site www.infomobi.com créé par la région Île-de-France, permet de concevoir des déplacements par les transports en commun en fonction des handicaps. Il répertorie aussi les ascenseurs disponibles. Informations par téléphone : 0 810 64 64 64.
Le site www.ratp.fr permet d'avoir un aperçu des facilités offertes par le réseau RATP pour le déplacement des personnes en situation de handicap, et précise les conditions d'obtention des cartes **Émeraude** ou **Améthyste**.

Transports adaptés

Les personnes handicapées dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun peuvent s'adresser aux services PAM - Pour Aider à la Mobilité - de leur département.

- **Pour Paris :** PAM 75 - 48 rue Gabriel Lamé - 75012 Paris
  Tél. : 0810 0810 75 ou 01 53 44 12 59 - www.pam.paris.fr
- **Pour les autres départements d'Île de France**
  Seine et Marne : www.pam77.info • **Yvelines :** www.yvelines.fr/action-sociale/pam78 • **Essonne :** www.pam91.info • **Hauts de Seine :** www.pam92.info • **Seine-Saint-Denis :** www.pam93.info • **Val de Marne :** www.cg94.fr/filival • **Val d'Oise :** www.pam95.info

Pôle handicap

Contact : Hourya MOUACI



Pôle Handicap
Tél. : 01 44 05 42 54
Bureau B 029

e-mails : handicap@dauphine.fr
Hourya.Mouaci@dauphine.fr

Actions et missions :

Accueil et intégration des étudiants en situation de handicap :

- suivi administratif des dossiers des étudiants
- aménagements temporels : étalement du rythme de la formation sur une ou plusieurs années supplémentaires avec maintien des bourses...
- aménagements pédagogiques : mise en place de cours de compensation individuels ou en groupe, relations privilégiées avec un référent pédagogique, temps majoré et mise à disposition de secrétaire pour les examens, preneur de notes...
- aménagements techniques : matériels et logiciels spécifiques, mise à disposition d'une salle de travail aménagée...
- aides directes aux étudiants dans leur vie quotidienne à l'université
- aide à l'insertion professionnelle en liaison avec le SCUIO IP
- accompagnement dans les démarches universitaires et administratives.

Liaison entre les départements et les services administratifs de l'université, la médecine préventive, la MDPH, le Ministère, les universités partenaires, les instituts extérieurs et les associations.

Collaboration aux actions de sensibilisation au handicap et aux réflexions sur l'amélioration de l'accessibilité et des techniques d'information et de communication.

Restauration

Le CROUS propose au rez-de-chaussée :

- **Restaurant-self** - 11 h 20 - 14 h 20

  Ouverture le samedi midi d'octobre à avril.
  Vous pouvez consulter le tableau mensuel d'ouverture des restaurants universitaires parisiens du CROUS.

  Paiement uniquement par carte monétique - carte monéo - 1 repas étudiant = 6 points = 3 € en 2010/2011.

- **Cafétéria** - 8 h 00 - 18 h 00 sauf vendredi fermeture à 16 h 30.
- **Brasserie** - 12 h 00 - 14 h 30.
- **Crous-express** - vente à emporter - 11 h 30 - 14 h 20.

  Pour ces points de restauration : paiement en espèces ou par carte monétique.

Chargement de la carte monéo avec :

- des espèces : au guichet ouvert de 11 h 20 à 14 h 15
- une carte bancaire : de 8 h 00 à 17 h 30 - 4 bornes accessibles

Fermeture du 17 juillet au 31 août 2011 inclus.

Restauration rapide

Restomat propose aussi au rez-de-chaussée une **cafétéria** ouverte du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00.

Repères pour vous faciliter la vie



À votre disposition

Dans le hall au rez-de-chaussée

Cabine de photos d'identité
dans les locaux du CROUS à la sortie du restaurant universitaire

Kiosque à journaux - Papeterie, librairie
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 00
samedi de 9 h 00 à 13 h 00
à l'entrée de l'université à gauche
Tél. : 01 45 05 25 43

Distributeur automatique de billets
Société Générale à droite de l'entrée

Cafétéria Restomat
Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Agence de voyages Dauphine/Travel
À l'entrée du restaurant universitaire
Tél. : 01 47 55 03 01
Du lundi au vendredi
de 10 h 00 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00
info@dauphinetravel.fr

Objets trouvés
Poste de sûreté à l'entrée de l'Université
Tél. : 01 44 05 40 40

Urgences Infirmerie
B 039 - Tél. : 01 44 05 42 93

Sécurité
Poste de sécurité à gauche des ascenseurs
Tél. : 01 44 05 41 67

Dans la cour

Crèche

RDC - Tél. : 01 44 05 42 81
4e porte à gauche
www.creche@dauphine.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00, de septembre à la mi-juillet.

Accueille les enfants des personnels administratifs, des enseignants et des étudiants (26 enfants de 3 mois à 3 ans).

Inscriptions toute l'année dans la limite des places disponibles.

Adresses utiles

APEC - Association pour l'Emploi des Cadres

- 3 rue d'Edimbourg - 75008 Paris
- 96 boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris
- 33 avenue du Maine (Tour Montparnasse 5e étage)
  75015 Paris - Tél. : 0 810 805 805 - www.apec.fr

BAPU - Bureau d'Aide Psychologique Universitaire

- 44 rue Henri Barbusse - 75005 Paris
  Tél. : 01 43 29 65 72
- 30 rue Pascal - 75005 Paris
  Tél. : 01 43 31 31 32
- 20 rue Larrey - 75005 Paris
  Tél. : 01 43 37 16 16
- 13 rue de la Grange Batelières - 75009 Paris
  Tél. : 01 47 70 70 32
- 50, rue de Ribeira - 75016 Paris
  Tél. : 01 45 20 14 40
- 131, rue de Bagnolet - 75020 Paris
  Tél. : 01 40 09 05 09
  www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=1
  (demander : BAPU)

British Council
9 rue Constantine - 75007 Paris
Tél. : 01 49 55 73 00
www.britishcouncil.org/fr/France.htm

CAF - Caisse d'Allocations Familiales
50 rue du Dr Finlay - 75015 Paris
Tél. : 0 810 25 75 10
www.caf.fr

CCIP - Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
2, rue Viarmes 75001 Paris
Tél. : 0 820 012 112
www.ccip.fr

CIO des Enseignements Supérieurs
Galerie Claude Bernard
1 rue Victor Cousin - 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 23 13
http://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_25869/liste-des-cio

CIDJ - Centre Information Documentation Jeunesse
101 quai Branly - 75015 Paris
Tél. : 01 44 49 12 00 / 0 825 090 630 (Fil Info Jeunes)
www.cidj.com

CNED - Centre National d'Enseignement à Distance
BP 60200 - 86980 Futuroscope Chasseneuil CEDEX
Tél. : 05 49 49 96 96
www.cned.fr
Voir aussi : Télé Enseignement Universitaire

CIVI - Centre d'Information sur le Volontariat International
Tél. : 0810 10 18 28 (n°Azur)
www.civiweb.com

CIRA - Centre d'appel interministériel (DILA)
Tél. : 39 39 « Allô Service Public »
ou 33 1 73 60 39 39 depuis l'étranger
www.service-public.fr (Annuaire de l'administration - Centres d'appel)

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- Paris : 39 avenue Georges Bernanos - 75005 Paris
  Tél. : 01 40 51 36 00
  www.crous-paris.fr
- Créteil : 70 avenue du Général-de-Gaulle
  94000 Créteil CEDEX
  Tél. : 01 43 77 50 53 (Bourses)
  01 45 17 06 54 (Logements)
  www.crous-creteil.fr
- Versailles : 145 bis bd de la Reine - BP 563
  78000 Versailles
  Tél. : 0 810 00 15 41 (Bourses/Logements)
  www.crous-versailles.fr

CIUP - Cité Internationale Universitaire
17-19 boulevard Jourdan - 75014 Paris
Tél. : 01 44 16 64 00
www.ciup.fr

Commission Franco-Américaine d'échanges universitaires et culturels
6 rue Chardin - 75016 Paris
Tél. : 0 892 68 07 47 (Éducation USA)
ou 01 44 14 53 60 (Services administratifs)
www.fulbright-france.org (rubrique : Éducation USA)

CNAM - Conservatoire National des Arts et Métiers
292 rue Saint-Martin - 75003 Paris
Tél. : 01 40 27 20 00
www.cnam.fr

DELF-DALF (Diplômes d'Études en Langue Française/ Diplôme Approfondi de Langue Française)
www.ciep.fr/delfdalf/index.php

Égide - Centre français pour l'accueil et les échanges internationaux
28 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris
Tél. : 01 40 40 58 58
www.egide.asso.fr

ÉSIT - École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs
Université Paris III Bureau à Dauphine : P 217
Tél. : 01 44 05 42 05
www.univ-paris3.fr/esit

FLE - Français Langue Étrangère
Apprendre le Français en France
www.fle.fr

Fourrières - Préfourrières
Tél. : 08 91 01 22 22
- Foch : 8 av. Foch - Parc Étoile Foch - 75016 Paris
  Tél. : 01 53 64 11 80
- Pouchet : 8 bd du Bois le Prêtre - 75017 Paris (24 h/24 h)
  Tél. : 01 53 06 67 68

GMAT - Graduate Management Admission Test
www.fulbright-france.org/gene/main.php?base=226
www.mba.com/mba/thegmat/teststructureandoverview

INALCO - Institut National des Langues et Civilisations Orientales
2 rue de Lille - 75007 Paris
Tél. : 01 70 23 26 00 (infos : 26 25 ou 26 26)
Bureau à Dauphine : P 123 - Tél. : 01 44 05 41 05
www.inalco.fr

ISM Interprétariat (traduction de diplômes)
254 rue du Faubourg-Saint-Martin - 75010 Paris
Tél. : 01 53 26 52 78
www.ism-interpretariat.com

SIEC - Maison des Examens
7 rue Ernest Renan - 94110 Arcueil CEDEX
Tél. : 01 49 12 23 00
www.siec.education.fr

Ministère de l'Éducation Nationale
www.education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

NARIC (reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers)
Centre ENIC-NARIC France
1 avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres CEDEX
Tél. : 01 70 19 30 31
www.ciep.fr/enic-naricfr

ONISEP - Office National d'Information et d'Orientation sur les Enseignements et les Professions
Librairie de l'Éducation
13 rue du Four - 75006 Paris
Tél. : 0 800 008 212
http://librairie.onisep.fr

Pôle Emploi (ANPE - ASSEDIC)
www.pole-emploi.fr
Tél. : 39 49 (candidats) / 39 95 (employeurs)

- Espaces Cadres
  - Magenta - 7 rue de Paradis - 75010 Paris
  - Lafayette - 5 rue Saint-Georges - 75009 Paris
  - Bercy - 8/16 rue Van-Gogh - 75012 Paris
  - Corvisart - 4 rue Jean Marie Jégo - 75013 Paris
  - Montparnasse - 113/117 ave du Maine - 75014 Paris
  - La Défense - 10 place de la Défense - 92974 La Défense CEDEX
  - Issy les Moulineaux - 19/21 bd Gambetta - 92130 Issy les Moulineaux
- Espace Emploi International
  48 bd de la Bastille - 75012 Paris
- Pôle Emploi HANDIPASS
  3 rue des Nanettes - 75011 Paris
- Pôle Emploi Spectacle
  - Paris Alhambra - 50 rue de Malte - 75011 Paris
  - Jean Renoir - 84 quai de Loire - 75019 Paris
- Pôle Emploi Unité Journalistes
  12 rue Blanche - 75009 Paris
- Pôle Emploi Unité Hôtellerie
  25 rue Melingue - 75019 Paris

Police
Commissariat de police
75 rue de la Faisanderie - 75016 Paris
Tél. : 01 40 72 22 50

Poste (La)
Bureau le plus proche :
19 rue de Montevideo - 75016 Paris
Tél. : n° Vert 3631

Rectorats
- Paris : www.ac-paris.fr
- Créteil : www.ac-creteil.fr
- Versailles : www.ac-versailles.fr

Télé-enseignement universitaire
Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement
à Distance (FIED)
www.fied-univ.fr

TOEFL (Test of English as a Foreign Language)
www.fulbright-france.org/gene/main.php?uni=3&base=221
www.ets.org
À Dauphine : www.toefl-toeic.dauphine.fr

TOEIC (Test of English for International Communication)
www.fr.toeic.eu
www.ets.org

URGENCES
Dauphine - Infirmerie : poste 42 93
Dauphine - Sécurité : poste 41 67
Police : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
SOS Médecins : 36 24 ou 01 47 07 77 77
Urgences médicales : 01 53 94 94 94 ou 112

VAE - Pôle Régional Info Conseil VAE Île de France
Conseil en validation des acquis de l'expérience
Bourse de Commerce - 2 rue de Viarmes - 75001 Paris
Tél. : 01 55 65 63 10
www.infovae-idf.com

Sigles & abréviations



AS • Association Sportive

APL • Aide Personnalisée au Logement, voir CAF

BU • Bibliothèque Universitaire

CA • Conseil d'Administration

CAF • Caisse d'Allocations Familiales

CEVU • Conseil des Études et de la Vie Universitaire

CNAM • Conservatoire National des Arts et Métiers

CNED • Centre National d'Enseignement à Distance

CNRS • Centre National de la Recherche Scientifique

CRIO • Centre de Ressources Informatiques Opérationnelles

CROUS • Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CS • Conseil Scientifique

DALF • Diplôme Approfondi de Langue Française

DELF • Diplôme d'Études en Langue Française

DEP • Département d'Éducation Permanente

DU • Diplôme d'Université

DEGEAD • Diplôme d'Etablissement de Gestion et d'Économie Appliquée de Dauphine

DEMI 2E • Diplôme d'Établissement de Mathématiques, Informatique et Applications à l'Économie et à l'Entreprise

DUT • Diplôme Universitaire de Technologie

ECTS • European Credit Transfer System - Système européen de transfert et de capitalisation de crédits

ESIT • École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs

FLE • Français Langue Étrangère

GMAT • Graduate Management Admission Test

IEP • Institut d'Études Politiques

INALCO • Institut National des Langues et Civilisations Orientales

LMD • Licence/Master/Doctorat

LMDE • La Mutuelle Des Étudiants

LSO • Licence Sciences des Organisations (Département)

MBA • Master of Business Administration

MIDO • Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations (Département)

MIAGE • Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises

MSO • Master Sciences des Organisations (Département)

RU • Restaurant Universitaire

SCUIO-IP • Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

SMEREP • Société Mutualiste des Étudiants de la Région Parisienne

TCF • Test de Connaissance du Français

TOEFL • Test of English as a Foreign Language

TOEIC • Test of English for International Communication

UE • Unité d'Enseignement

VAE • Validation des Acquis de l'Expérience

Venir à Dauphine



Adresse postale

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
75775 Paris CEDEX 16
Tél. : 01 44 05 44 05 - Fax : 01 44 05 49 49 - www.dauphine.fr

Accès principal

Boulevard Lannes

En voiture *(voir plan)*

- Rejoindre le périphérique puis emprunter la sortie « Porte Dauphine »
- Rejoindre ensuite la place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

En transport en commun *(voir plan)*

- Bus : Ligne « Petite Ceinture » PC1, arrêt « Porte Dauphine »
- Métro : Ligne n° 2 (Nation - Porte Dauphine), station « Porte Dauphine », sortie Avenue Bugeaud
- RER : Ligne C, station « Avenue Foch »

Dauphine à la Défense



Pôle Universitaire Léonard de Vinci

2, avenue Léonard-de-Vinci
Courbevoie - Hauts-de-Seine

Transports en commun

- Métro ligne 1 station « Grande Arche de la Défense »
- RER A station « Grande Arche de la Défense »
- SNCF station « La Défense »
- Sortie E ou côté CNIT
- Sur le Parvis de la défense, suivre le fléchage et emprunter la passerelle piétonne qui enjambe le Boulevard Circulaire (accès Place Carpeaux, à côté du Pouce de César)

Véhicules

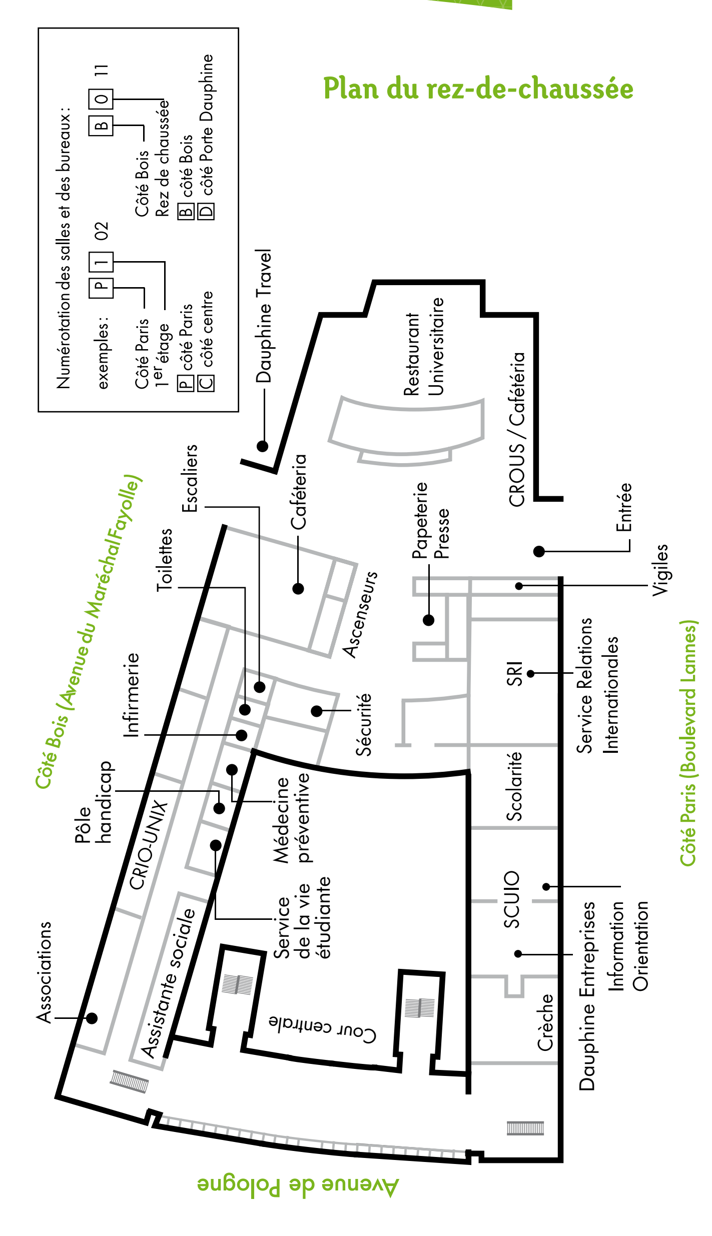
- Boulevard Circulaire de la Défense par le Pont de Neuilly / Sortie la Défense 6 - Direction La Garenne-Colombes / 1er feu à droite, boulevard de la Mission Marchand / Parking : 8, avenue Léonard de Vinci

ou

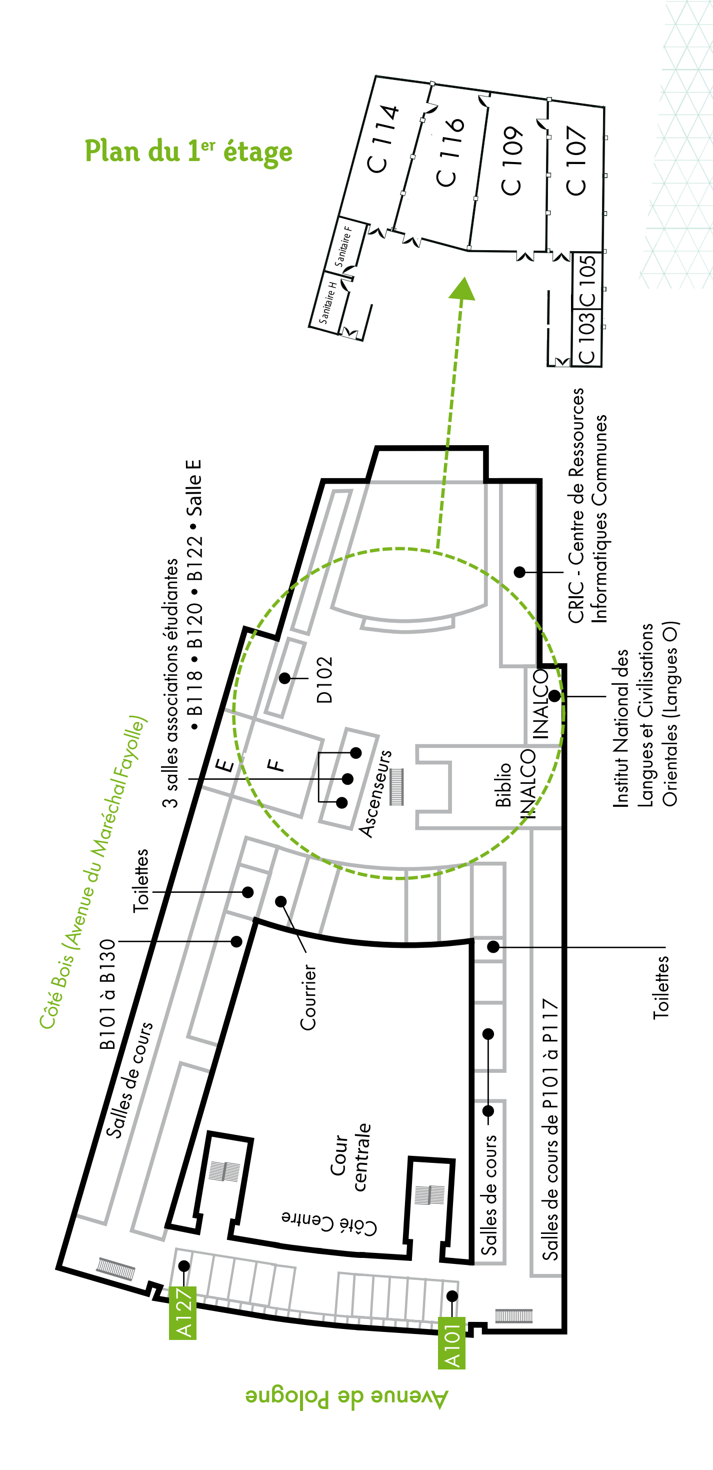
- Boulevard Circulaire de la Défense par le Pont de Neuilly / Sortie la Défense 12 - Faubourg de l'Arche / Continuer tout droit, et à droite traverser le pont au dessus de la voie ferrée / Continuer après le feu, avenue Léonard-de-Vinci / Parking : 8, avenue Léonard de Vinci

Se retrouver dans Dauphine

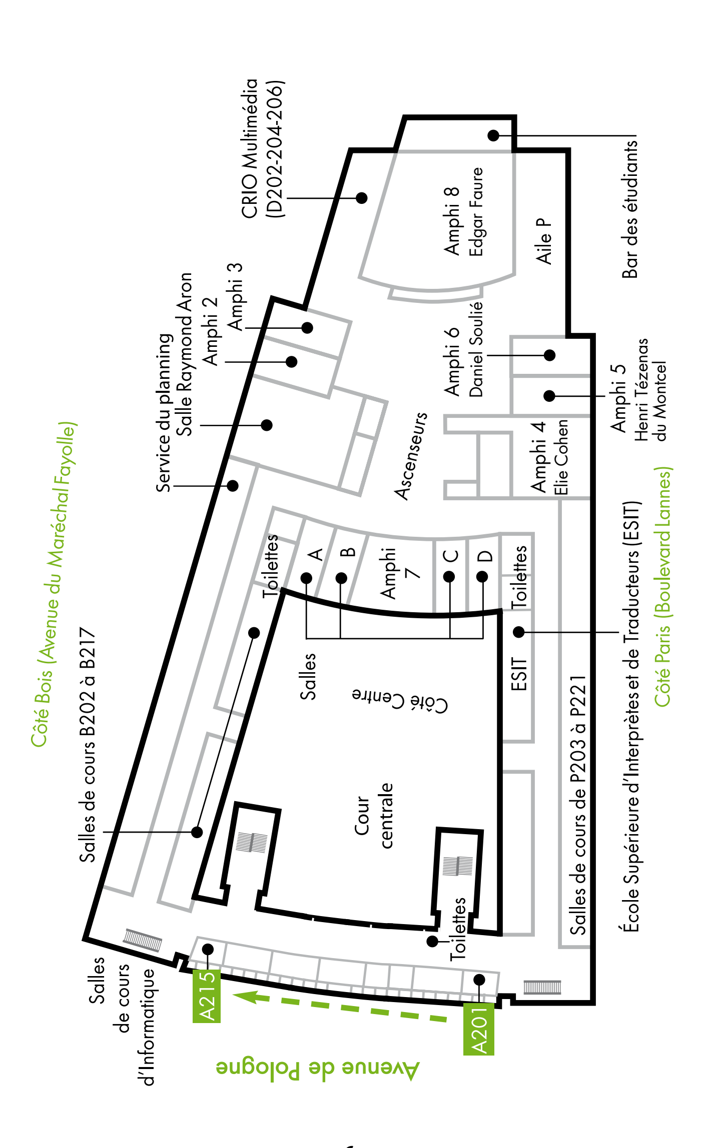
Plan du rez-de-chaussée



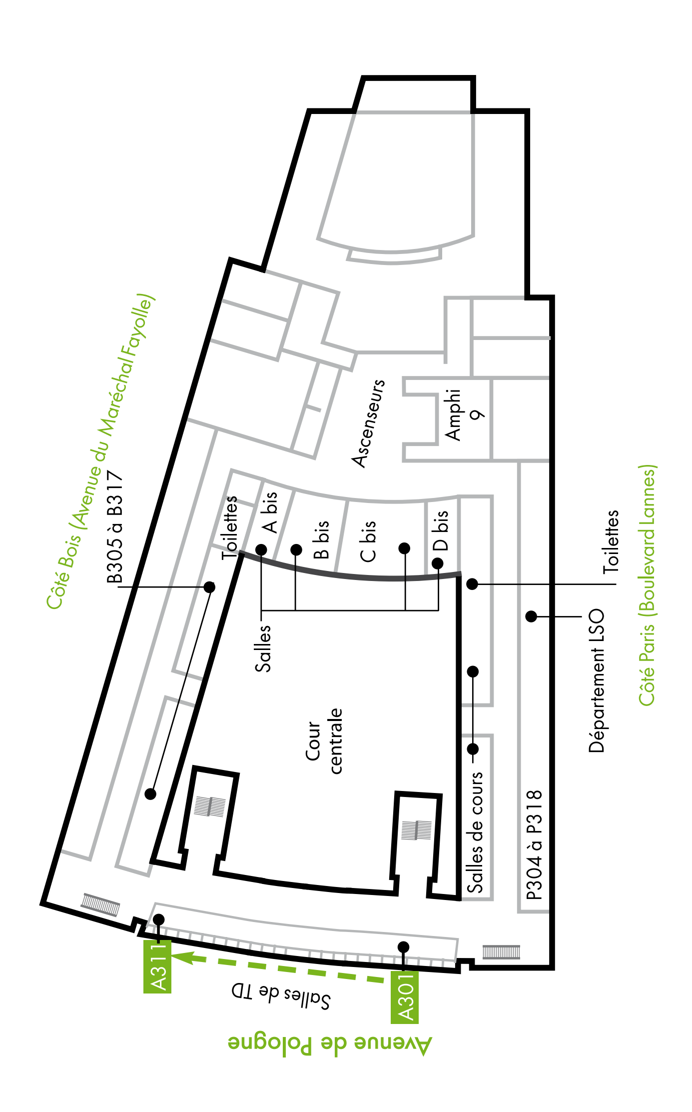
Plan du 1er étage



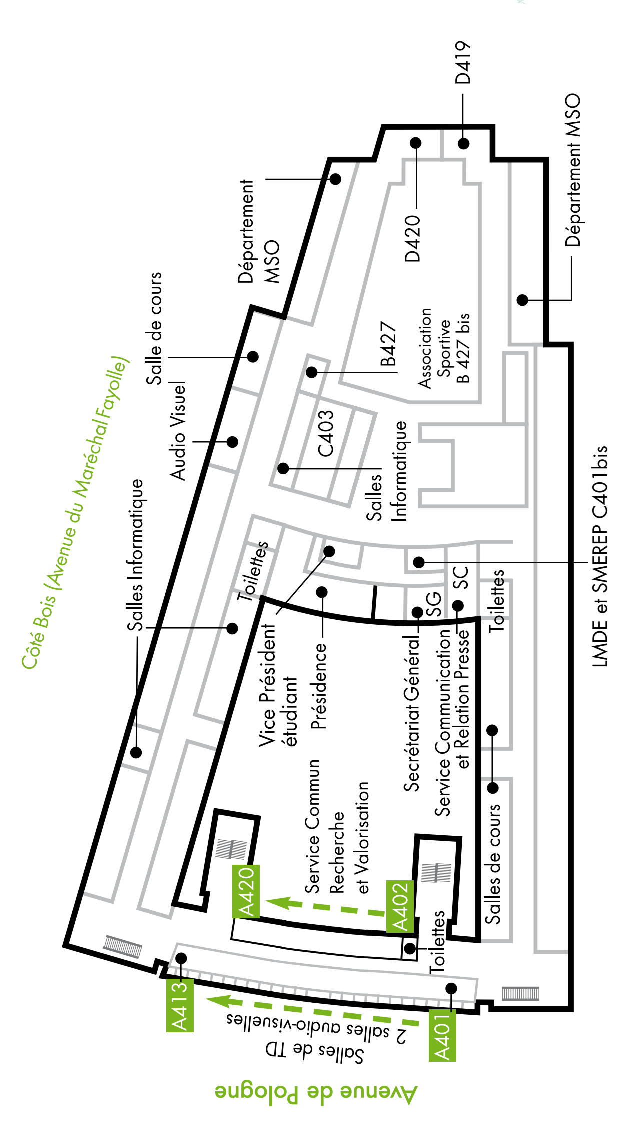
Plan du 2e étage



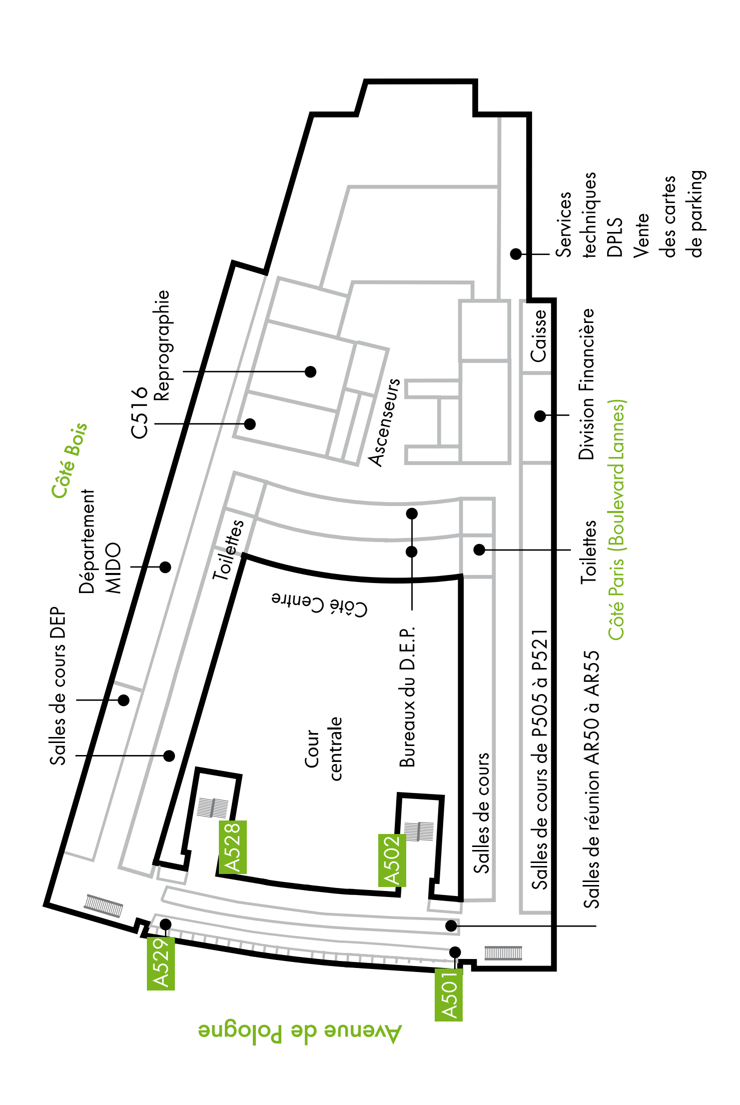
Plan du 3e étage



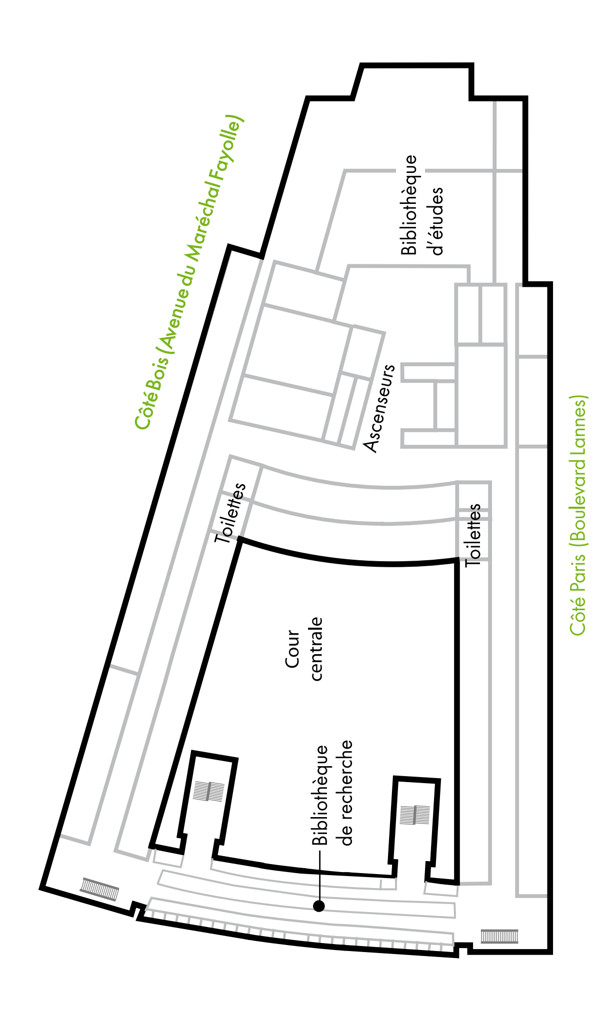
Plan du 4e étage



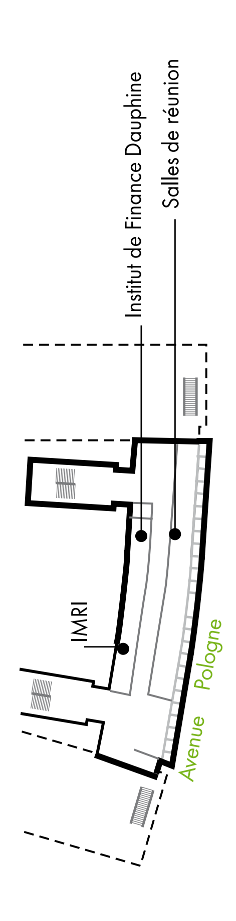
Plan du 5e étage



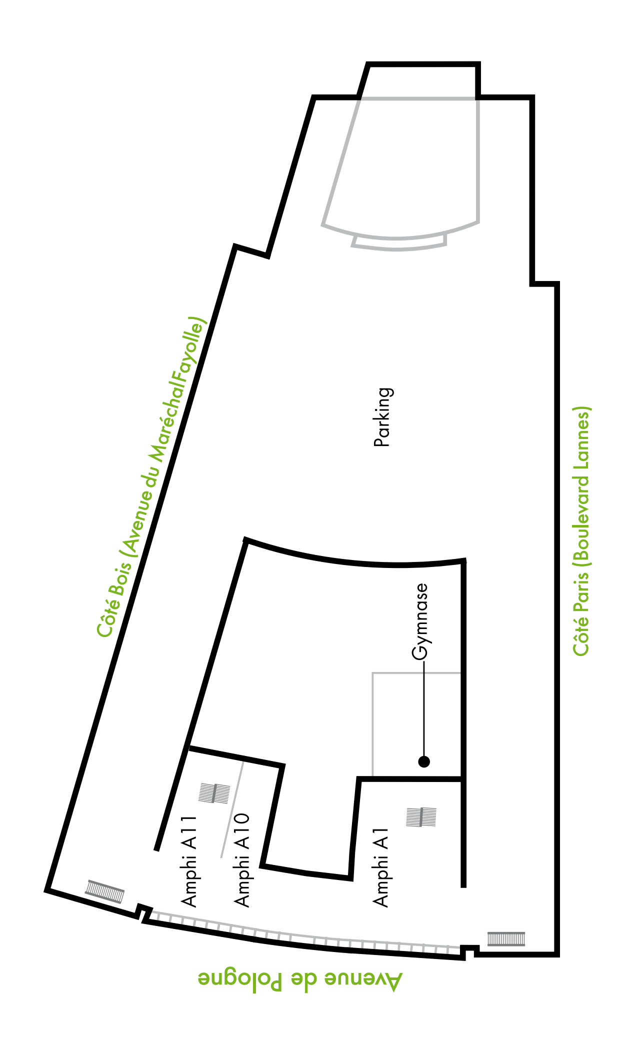
Plan du 6e étage



Plan du 7e étage



Plan du sous-sol



Index Alphabétique

« Dauphine en mains » 2012 de l'Université Paris-Dauphine
est une publication du SCUIO-IP

Directeur de publication : Laurent BATSCH, Président de l'université

Conception, édition :
agence Comme un Arbre ! - 01 64 62 21 42
imprimerie Champagnac - 04 71 48 51 05

Dépôt légal : juillet 2011

Les informations contenues dans cet ouvrage
sont celles portées à notre connaissance au 17 juin 2011



Le Réseau des Dauphinois

Etudiants, démarrez du bon pied, rejoignez Dauphine Alumni

Un réseau de 75.000 Dauphinois diplômés avec vous !

Devenez gratuitement adhérent et bénéficiez de :

- l'Annuaire en ligne
- Rencontres avec les Alumni
- Accès à de nombreux événements

  (débats, conférences, petits-déjeuners thématiques ...)
- Clubs professionnels etc ...

Venez nous retrouver sur :

www.dauphine-alumni.org

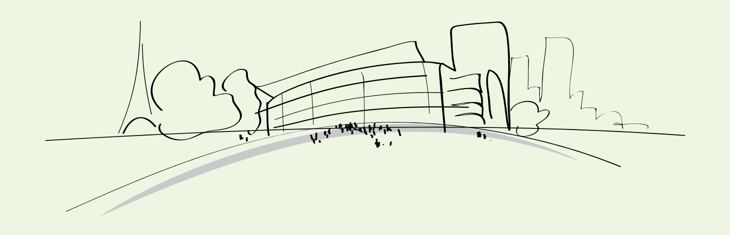
Bureaux :
D104 / D106

Secrétariat : 01.44.05.44.99
contact@dauphine-alumni.org

DAUPHINE ALUMNI
Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16



www.dauphine.fr



Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16 - www.dauphine.fr
Tél. : 01 44 05 44 05 - Fax : 01 44 05 49 49